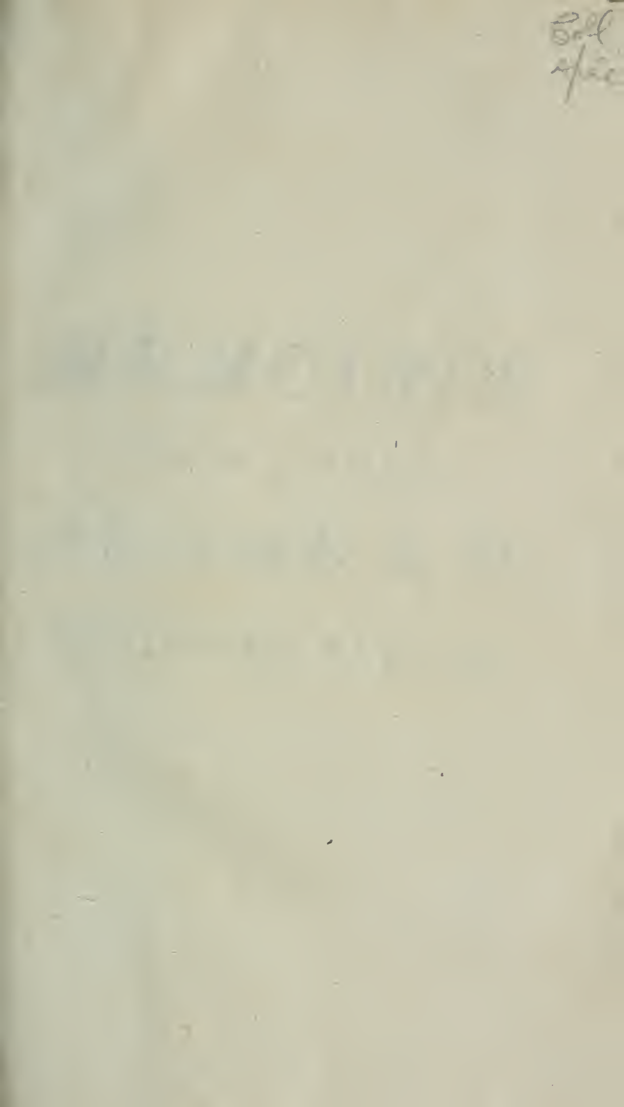








MÉMOIRES

DE M. L'ABBÉ

ARNAULD.

TROISIEME PARTIE.

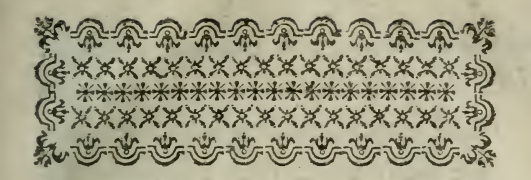
MÉMOIRES
DE M. L'ABBÉ
ARNAULD,
CONTENANT.

QUELQUES ANECDOTES DE LA COUR DE FRANCE, DEPUIS M. D C. XXXIV. JUSQU'A M. D C. LXXV.

TROISIEME PARTIE.



A AMSTERDAM,
JEAN NEAULME, & ARKSTÉE & MERKUS.
A LEYDE,
Chez JEAN VERBEEK, JACQUES DE WETSTEIN & C. HAACK. 1756.
A DRESDE,
G. C. WALTHER,
A LEIPSICK,
G. FRITSCH.



MEMOIRES

DE M[R] L'A*** A***

TROISIEME PARTIE.

AU MOIS de Juin 1650, Monsieur d'Angers fut 1650
sacré à Paris, par Monsieur l'Archevêque de Tours, assisté de Messieurs les Evêques d'Albi & de Chartres. Au mois deNovembre suivant, s'étant rendu à Angers, il prit possession de

1650 ſon Evêché ; & par une aſſiduité qui a peu d'exemples, il n'eſt pas ſorti depuis de ſon Diocèſe. Il y fut reçu avec tout l'applaudiſſement qu'il devoit attendre d'un peuple qui l'avoit conſidéré depuis pluſieurs années avec joie, comme devant quelque jour être ſon Evêque, & qui lui avoit l'obligation de l'avoir ſauvé depuis un an de la fureur du Maréchal de Brézé, comme nous avons dit ci-deſſus.

Monſieur de Rohan, Gouverneur d'Anjou, ſe trouvoit alors à Angers avec Madame ſa femme. Il étoit d'une humeur douce & civile ; & quoique Madame de Rohan fût fort fière, on pouvoit

efpérer fous leur Gouvernement
une vie tranquille & heureufe : 1650
mais dans la guerre civile qui fe ralluma, Monfieur de Rohan fe croyant obligé de fuivre le Parti de Monfieur le Prince, toutes ces bonnes difpofitions furent changées, & il attira les armes du Roi dans l'Anjou, au grand malheur de la Province & de lui-même, comme je le dirai dans la fuite. Il vivoit en fort bonne intelligence avec Monfieur d'Angers ; & étant revenu de Bretagne, où il avoit laiffé Madame de Rohan, pour fe trouver à l'affemblée qui fe devoit tenir à Angers, pour députer aux Etats Généraux, il fut huit jours à n'avoir point d'autre

table que celle de ce Prélat.

1651 Sur la fin de 1651 il eut ce grand démêlé avec le Maréchal de la Meilleraye, qui vouloit l'empêcher de présider aux Etats de Bretagne, pour mettre en sa place M. de Vendôme. Monsieur de Rohan croyoit avoir si bien fait sa partie, qu'il ne craignit point de venir à Nantes où se devoient tenir les Etats. Madame de Rohan étoit avec lui, & cinq ou six cens Gentilshommes se promettoient bien de lui faire avoir satisfaction. Mais le Maréchal qui n'étoit pas accoutumé à se laisser faire la loi, disposa si bien toutes choses, ayant placé ses gardes & ses soldats sur les avenues, & sur

les remparts du château quelques 1651
piéces de canon, qui enfiloient la rue par laquelle cette nobleſſe devoit venir, qu'il leur eut été impoſſible d'y paroître ſans ſe faire tous écraſer. Comme ils témoignoient pourtant être réſolus de tenter l'entrepriſe, le Maréchal envoya ſon Capitaine des Gardes à Monſieur de Rohan, pour le prier de s'en déſiſter, & lui repréſenter qu'il ne lui étoit pas poſſible d'en venir à bout. Cet Officier fut reçu & renvoyé avec mépris, & même il lui fut fait quelque inſulte par les laquais de cette Nobleſſe. Cela lui fit faire ſon rapport à ſon Maître avec colère: il l'aſſura même qu'ils étoient en

marche. Cette colère n'eut pas
1651 de peine à allumer celle du Maréchal, qui étoit toujours assez prête à s'enflammer. Cependant il avoit la goutte. Il se fit mettre sur un bidet, résolu d'aller à leur rencontre & de les charger. Le Président de Chalins voulant prévenir un si grand désordre, & jaloux aussi peut-être de l'autorité de sa Compagnie qui avoit donné un arrêt en faveur de Monsieur de Rohan, se mit au-devant du Maréchal, & lui dit tout ce qu'il put penser de plus fort pour lui faire épargner le sang de toute la Noblesse de Bretagne ; mais voyant qu'il passoit outre sans le vouloir écouter, il saisit la bride

de ſon cheval, qui ſentant la ſac-
cade, penſa ſe cabrer. On vit en 1651
cet inſtant une ſcêne aſſez ridicule & qui calma la colère du Maréchal par des éclats de rire qu'il ne put retenir. Monſieur l'Evêque de Nantes, revêtu de ſes habits de cérémonie pour préſider aux Etats, s'avança les points fermés contre le Préſident de Chalins; & avec de groſſes paroles mêlées de menaces & de juremens qui lui étoient aſſez familiers, il le fit bientôt repentir de ſon audace. Ce Préſident retourna vers M. de Rohan qui comprit enfin que ce ſeroit une témérité inutile d'entreprendre de forcer le Maréchal de la Meilleraye. Madame

de Rohan cependant tâcha de
1651 faire ſoulever la populace; mais le Maréchal ayant fait prendre les armes aux Bourgeois, rompit encore ſes meſures, & renvoya faire commandement à Monſieur de Rohan & à tous ceux qui l'accompagnoient de ſortir de la Ville; & il fallut obéir. Madame de Rohan voulut avoir la ſatisfaction de décharger ſa bile contre le Maréchal: elle ſe fit accompagner au château par le Marquis de Molac & le Comte de Carnay. Elle le traita de tyran, qui pour ſatisfaire ſa haine, avoit voulu faire couper la gorge à toute la Nobleſſe de Bretagne; & continuant dans ſon emportement, elle lui dit que

s'il vouloit ſortir de la ville, il pourroit vuider ſa querelle avec Monſieur de Rohan, plus honorablement que ſous le canon de ſon château. Monſieur le Maréchal ne s'emporta point, & lui répondit en riant : qu'il s'étonnoit qu'elle voulût faire battre M. de Rohan, & qu'elle ne l'avoit pas épouſé pour cela. Le Marquis de Molac s'étant voulu mêler de parler, & ayant dit entre autres choſes, que s'il n'étoit Maréchal de France, il étoit du bois dont on les faiſoit : « Il eſt vrai, reprit » Monſieur le Maréchal, quand » on en fera de bois, vous le » pourrez être ». Le Comte de Carnay eut auſſi ſon fait : « Vous

1651.

» croyez, lui dit le Maréchal,
1651 » parce que vous êtes un grand gla-
» diateur, que perſonne n'oſeroit
» vous réſiſter; mais cela vous eſt
» inutile contre moi, car je ſuis
» un pauvre gouteux qui ne me
» bats point ». Enfin après les
avoir traités fort civilement, ne
payant leurs injures que de raille-
ries, il conduiſit Madame de Ro-
han hors du château; & la fit
après ſortir de la ville.

Monſieur de Rohan revint à
1652 Angers dans cette mauvaiſe hu-
meur; & ce fut alors qu'on com-
mença à s'appercevoir des deſſeins
qu'il avoit contre le ſervice du
Roi. Il prit l'occaſion du paſſage
du Régiment de Picardie qui al-

ſoit joindre Sa Majeſté en Poitou, 1652
pour s'emparer du Pont-de-Cé : bienheureux de ce que l'avis de Poillac qui commandoit ce Régiment ne fut pas ſuivi. Celui-ci jugeant bien où cela alloit, propoſa de ſe ſaiſir de ſa perſonne, & de le mener à la Cour. Ç'auroit été un très-grand ſervice qu'il autoit rendu à l'Etat ; mais comme c'étoit une choſe aſſez délicate d'arrêter un Gouverneur de Province dans ſon Gouvernement, ſans en avoir d'ordres : les autres Capitaines ne jugerent pas à propos de l'exécuter. Après qu'il fut maître du Pont-de-Cé, il commença à parler plus hardiment : il fit entrer quelques trou-

pes dans Angers ; & comme il
1652 n'y avoit point d'homme plus propre que lui à gagner les esprits d'un peuple, il ne lui fut pas difficile d'engager celui d'Angers dans ses intérêts, d'autant plus que ce peuple étoit d'ailleurs assez porté à des remuemens par sa légereté naturelle.

Il arriva dans ces entrefaites que Monsieur Servien qui étoit retiré chez lui en Poitou, perdit Madame sa femme : il étoit fort ami de Monsieur d'Angers, & il lui fit témoigner qu'il auroit une grande consolation dans son extrême douleur, s'il le pouvoit voir. Ce fut un étrange embarras pour Monsieur d'Angers : il voyoit

bien que ſon abſence pourroit encore donner à Monſieur de 1652 Rohan plus de hardieſſe pour exécuter ſes mauvais deſſeins ; mais auſſi il n'étoit pas poſſible de refuſer à un ami, du poids de M. Servien, dans une occaſion de cette nature, le ſervice qu'il attendoit de lui. Monſieur d'Angers partit donc, faiſant état de n'être que trois ou quatre jours en ſon voyage. Monſieur de Rohan étoit trop habile pour s'oublier en cette rencontre : il voyoit bien que Monſieur d'Angers, dans Angers lui auroit toujours été un grand obſtacle ; ce qu'il y avoit de ſerviteurs du Roi dans la ville auroient toujours eu auprès de

lui où se rassembler. De l'arrêter
1652 dans son Palais Episcopal, ou de le chasser de la ville, cela auroit pû faire du désordre : il étoit bien plus aisé de l'empêcher d'y rentrer, puisqu'il en étoit sorti. Aussi prit-il ce parti ; & comme il sçut qu'il revenoit, il envoya son Capitaine des gardes au Pont-de-Cé, pour le persuader par de belles raisons, & par la vûe même de sa sureté, de ne point revenir à Angers. Mais comme cet Officier vit que nonobstant tout cela, il marchoit toujours pour y retourner ; il lui fit voir qu'on n'étoit pas d'humeur à le souffrir. On lui fit presque violence pour l'empêcher de passer outre, & il fut

contraint de se retirer cette nuit 1652
à Brissac.

Il est aisé de concevoir quel bruit cette action fit dans la ville. Je fus en même tems trouver M. de Rohan : je le rencontrai au milieu de force Bourgeois révoltés, qui étoient presque aussi grands maîtres que lui. Je lui fis, avec toute la modération possible, mes plaintes de l'indigne traitement qu'il faisoit à un homme, qui, ce semble, devoit attendre toute autre chose de son amitié. Il me répondit qu'il ne manqueroit jamais à celle qu'il lui avoit promise, mais que dans la conjoncture des affaires, il n'avoit pas pû se dispenser de s'opposer à

son retour, sçachant qu'il pourroit
1652 traverser ses desseins ; qu'il ne
tiendroit qu'à lui de revenir, &
qu'il n'avoit pour cela qu'à lui
promettre de faire simplement sa
charge d'Evêque, sans se mêler
de la sienne de Gouverneur. Je
lui dis que je ne croyois pas qu'il
eût dessein d'entreprendre sur son
autorité, & même qu'il n'étoit
guères en pouvoir de le faire. Ensuite
je le priai de me permettre
de l'aller trouver pour lui dire ses
intentions. Il me dit qu'il le vouloit
bien, & même qu'il me feroit
obligé si je pouvois le ramener.
Il me reconduisit quand je pris
congé de lui, & comme je lui
en faisois des reproches, parce
qu'il

qu'il avoit voulu que nous vécuſ-
ſions ſans cérémonie, & que je 1652
lui diſois que c'étoit déja me trai-
ter en ennemi, il me dit tout bas:
« Monſieur l'Abbé, je ne puis pas
» vous dire tout ce que je voudrois
» devant ces gens-ci; mais ſi vous
» ſçaviez les raiſons que j'ai de
» faire ce que je fais, vous ne
» blâmeriez peut-être pas ma con-
» duite ». Je paſſai dans la cham-
bre de Madame de Rohan pour
prendre congé d'elle; & comme
elle faiſoit profeſſion d'être fort
amie de Monſieur d'Angers, elle
me pria de lui témoigner le dé-
plaiſir qu'elle avoit de tout ceci,
& de ce qu'elle n'avoit pas aſſez
de pouvoir pour y remédier.

1652 Je partis le lendemain matin avec un passe-port, & fus trouver Monsieur d'Angers à Brissac : je lui exposai ma commission, mais je le trouvai très-ferme à ne vouloir donner aucune parole pour son retour, ne pouvant manquer au service qu'il devoit au Roi, & ne voulant pas que Monsieur de Rohan lui pût imputer d'avoir manqué à ce qu'il lui auroit promis. Je m'étois bien douté qu'il me feroit cette réponse ; aussi étois-je parti d'Angers, en intention de n'y revenir qu'avec lui ; mais il voulut que j'y retournasse, jugeant que j'y pourrois être plus utile pour lui donner avis de toutes choses. Je trouvai au Pont-de-

Cé Monſieur de Martigny, Con- 1652
ſeiller au Parlement, qui m'y attendoit. Je lui donnai une grande lettre de Monſieur d'Angers : c'étoit une eſpèce de manifeſte. Je fus avec lui chez M. de Rohan qui étoit avec Madame ſa femme & tout ce qu'il y avoit de gens plus conſidérables de ſon Parti. Je lui dis d'abord que ma négociation avoit mal réuſſi ; que M. d'Angers ne pouvoit lui donner aucune parole contre ſon devoir ; & qu'enfin s'il le chaſſoit de ſon Siége, il eſpéroit y être bientôt rétabli par une main plus puiſſante que la ſienne. Monſieur de Rohan qui ne s'attendoit pas à un pareil compliment, en fut tout

1652 ſurpris, & marmota entre ſes dents quelques paroles que je n'entendis pas ; car m'étant tourné en même tems vers Madame de Rohan, je lui dis que Monſieur d'Angers la remercioit très-humblement des ſentimens qu'elle lui faiſoit l'honneur d'avoir pour lui, & qu'il ne les pouvoit mieux reconnoître, qu'en lui témoignant combien il la plaignoit d'avoir ſi peu de crédit auprès de Monſieur de Rohan, lui ſemblant que par beaucoup de raiſons elle en devoit avoir davantage. Comme je n'avois nulle bonne réponſe à attendre, ſans lui laiſſer le loiſir de la faire, je lui fis une profonde révérence & me retirai. J'ai ſçu

depuis qu'après que je fus ſorti, 1652
Monſieur de Rohan avoit dit, que je lui avois parlé d'un ton bien hautain, & comme ſi j'avois eu dix mille hommes après moi: à quoi quelqu'un qui ſe trouva-là, & qui étoit de mes amis, lui dit aſſez agréablement: qu'il ne s'en devoit point étonner, que c'étoit le ton de la famille, & que ſi j'avois une maîtreſſe, je lui parlerois ſur le même ton.

Ce fut la derniere fois que je vis Monſieur de Rohan. Monſieur d'Angers tenta tous les moyens qu'il ſe peut imaginer pour rentrer ſecrétement dans la Ville, mais aucun ne put réuſſir. Enfin ſçachant que le Roi devoit arriver à

Saumur, il s'y rendit quelques
1652 jours auparavant. Il y trouva M. de Servien qui fut bientôt après remis dans l'emploi. Monſieur d'Angers ſalua Sa Majeſté : il en fut reçu comme un homme perſécuté pour ſon ſervice. Il ſe trouva ainſi à la Cour, ſans y penſer, mais avec quelque honte d'y être, & je lui ai ouï dire bien des fois, qu'entendant un jour des ſoldats qui diſoient, en le voyant paſſer avec quelques autres Evêques de Cour : « Ne verrons-nous jamais » ici que des Evêques » ? Il ſe ſentit piqué de ce reproche, comme ſi cela l'avoit regardé. Je dirai en paſſant une autre choſe qui lui arriva alors, & qui eſt bonne à

ſçavoir, parce qu'elle détruit une erreur dont toute la Cour eſt prévenue, touchant l'autorité comme Epiſcopale qu'y prétend le Grand Aumônier de France. M. d'Angers étant un jour chez la Reine, Sa Majeſté lui dit : qu'Elle lui envoyeroit les Officiers de la Maiſon du Roi, pour réſoudre avec lui s'il faudroit donner diſpenſe de manger des œufs pendant le Carême. Là-deſſus M. le Garde des Sceaux (Molé) prit la parole, & lui dit: «Madame, c'eſt » à Monſieur le Grand Aumônier » qu'il appartient de donner ces » diſpenſes pour la Cour. Cela » n'eſt pas vrai, M. le Garde des

1652

» Sceaux, repliqua la Reine ; car
1652 » j'ai ouï dire au bon homme
» Cardinal de la Rochefoucault,
» qui sçavoit bien les droits de
» sa charge, que cela appartient
» à l'Evêque diocésain ».

Ce fut en ce tems-là qu'on sçut à la Cour la promotion de M. le Cardinal de Retz au Cardinalat, Monsieur d'Angers en reçut le premier la nouvelle, & l'apprit à M. Servien, lequel la fut porter à l'heure même à M. le Cardinal.

L'approche du Roi donna un peu à penser à M. de Rohan, & ranima ceux du bon parti. On fit quelque entreprise pour se saisir d'une des portes de la ville, &

pour la livrer aux troupes de Sa Majesté ; mais le défaut d'un Chef qui eût de l'autorité, fit manquer tous ces desseins. M. de Rohan ne laissoit pas pendant tout cela d'entretenir quelques négociations à la Cour : & il y avoit alors auprès de lui un Exempt des Gardes, nommé Lignerolles, qu'on y avoit envoyé. Nous nous voyions souvent en quelques maisons de la ville, cet Exempt & moi, comme étant de même parti. Un matin, prêt à s'en retourner, il m'écrivit un billet par une femme qui me trouva encore au lit, m'étant presque démis un pied quelques jours auparavant. Il me donnoit avis que 1652

1652 la veille au ſoir on avoit intercepté une lettre chiffrée que M. d'Angers m'écrivoit, que Monſieur de Rohan ni tout ſon Conſeil n'avoient pû venir à bout de la déchiffrer ; & qu'enfin on avoit réſolu de m'arrêter & de me mettre dans le château. Je ne délibérai pas long-tems ſur ce que j'avois à faire, n'ayant plus à demeurer dans la ville, puiſque je n'y pourrois plus ſervir de rien. J'envoyai prier M. de Varennes, Ordinaire de chez le Roi, & qui n'étoit demeuré à Angers que par maladie, d'exécuter une partie de promenade que nous avions faite d'aller dîner à la Perriere : c'eſt une fort agréable maiſon qu'il a

à une lieue d'Angers. Il envoya
en même tems prier le Marquis 1652
de Clerambaut de demander pour
lui un paſſe-port ; & dès qu'il
l'eut, nous montâmes en carroſſe,
en équipage de gens qui vont
ſeulement ſe promener. Comme
nous fûmes hors des barrieres,
des ſoldats du Corps-de-garde
coururent après nous. Je crus bien
alors que j'étois découvert ; mais
dès qu'ils eurent vû le paſſeport,
ils nous laiſſerent aller. J'avois
donné rendez-vous à mes gens à
la Perriere ; & dès qu'ils furent
arrivés, coupant ce dîner un peu
court, je montai ſur un cheval
qu'on me prêta, & par des chemins
détournés je me rendis à

Sautray, chez un Gentilhomme
1652 de mes amis, dont le château étoit
assez fort pour ne craindre pas les
insultes de la milice d'Angers.
Mes précautions ne furent pas
inutiles; car à peine étois-je parti
de la Perriere, que l'Enseigne
des Gardes de M. de Rohan y
arriva avec dix de ses compagnons : il visita toute la maison.
Il alla jusqu'à un bacq que je devois avoir passé, si j'avois été par
le droit chemin; enfin après une
recherche vaine, il retourna à la
Perriere où il fit force menaces à
Monsieur de Varennes, qui ne
s'en retourna pas moins à Angers.
On me manda que M. de Rohan
avoit eu pensée de le mettre au

château, au lieu de moi : c'étoit assurément le moyen de me r'a- 1652
voir, car j'étois fort résolu de m'aller remettre entre ses mains, plutôt que de voir mon ami en peine pour m'avoir rendu service. Mais il arriva ce que j'avois bien prévû, que Madame de la Troche, sa niéce, auroit assez de crédit auprès de Monsieur & de Madame de Rohan pour le tirer de cette affaire.

Je demeurai à Sautray pendant que dura le siége d'Angers. Monsieur le Maréchal d'Hocquincourt le forma avec peu de troupes, & ces troupes encore manquoient de toutes choses. Il s'empara d'abord des fauxbourgs qui ne lui

furent point diſputés. Les ſoldats
1652 y trouverent tant de vin, qu'étant la plûpart yvres, ils coururent fortune la premiere nuit d'être égorgés, ſi les aſſiégés euſſent eu le cœur de ſortir.

Le canon & les poudres que M. le Maréchal de la Meilleraye envoya de Nantes étant arrivés, on en tira quelques volées; ce qui mit une ſi grande terreur dans la ville, que dans l'appréhenſion qu'elle ne fût priſe d'aſſaut, M. de Rohan trouva à propos de la rendre. Il ſe croyoit dégagé de ſa parole, ayant tenu plus long-tems qu'il n'avoit promis, & ne conſidéra pas beaucoup l'avantage de ſon Parti; car il eſt certain que

s'il se fût retiré dans le château, 1652
il auroit donné le tems à Monsieur de Nemours de le secourir. Ce Prince agissant de bonne foi pour les intérêts de M. le Prince, marchoit à grandes journées au secours d'une place si importante au bien de leurs affaires, ne faisant pas comme M. de Beaufort qui y seroit bien arrivé à tems s'il eût voulu.

Ce fut pendant le tems que je passai chez Monsieur de Sautray que j'eus le bonheur de faire connoissance avec ses aimables niéces (Madame la Comtesse de Marans & Mlle de Montalais) qui étoient encore fort jeunes, & qui m'ont toujours honoré depuis

de leur amitié. On peut dire de
1652 ces deux sœurs, qu'avec un égal mérite pour l'esprit, elles ont des caractères fort différens. L'aînée est d'une humeur plus douce, mais aussi plus indifférente dans ses amitiés ; quoique quand la passion s'en mêle, elle puisse faire bien du chemin. On a vû dans son mariage un exemple de la vengeance de l'amour ; car ayant épousé son cousin germain avec beaucoup de répugnance, quoiqu'elle en fût ardemment aimée, elle vint ensuite à l'aimer si violemment, qu'on eût dit qu'elle lui avoit enlevé toute sa passion, tant il devint indifférent pour elle. Mais on vit bientôt un autre

changement

changement auſſi étrange : elle ſe trouva enfin rebutée, & ſon cœur s'éloignant de ſon mari ingrat, ſembla lui redonner l'amour qu'elle lui avoit ôté en l'aimant trop ; faiſant voir par un bizarre renverſement, qu'il ſuffiſoit à l'un des deux d'aimer pour ne l'être point : heureux s'ils euſſent fait de leur paſſion un partage raiſonnable, ſans laiſſer ainſi tout d'un côté. Pour Mademoiſelle de Montalais elle a donné tant de preuves d'une amitié ardente & généreuſe, qu'encore qu'on puiſſe reprendre en elle quelque ſorte d'emportement, on peut dire néanmoins que le bien y paſſe le mal de bien loin. Elle a un eſprit 1652

vif & d'expédient ; & si elle est
1652 capable d'intrigues, elle l'est encore plus de les écrire avec beaucoup d'agrément & de politesse. Il ne tiendra qu'à elle de donner à ses amis des Mémoires de sa vie. Ils ne le céderoient à aucuns de ceux qui ont été publiés jusqu'ici, soit pour la beauté du style, soit pour la curiosité de la matière. Les personnes de la premiere qualité du Royaume y joueroient un des plus beaux rôles ; & l'on y verroit entre autres choses les motifs de cette amitié de reconnoissance que Monsieur le Maréchal de Grammont a toujours pour elle. Elle m'a autrefois promis d'y travailler ; mais jusqu'ici je

n'ai vû aucun effet de ſes pro- 1652
meſſes.

Je me rendis à Angers le même jour que M. de Rohan en étoit ſorti, & je ſaluai M. le Maréchal d'Hocquincourt chez Monſieur de Varennes où il avoit dîné. Il s'y entretint avec les Dames juſques ſur les trois heures : pour lors il prit congé d'elles, leur diſant qu'il étoit obligé de les quitter, ayant à prendre ce jour-là le Pont-de-Cé. Un nommé Alexandre qui le tenoit pour M. de Rohan s'étoit vanté qu'il n'y craignoit que le feu du ciel ; mais il n'en fut pas moins forcé en deux heures ; ce qui fut une aſſez fâcheuſe nouvelle pour Monſieur de Rohan,

qui la sçut dès le lendemain.

1652 Ainsi finit la guerre d'Angers, qui pouvoit devenir très-considérable, si tous ceux qui avoient intérêt de la soutenir y eussent fait leur devoir. On eût pû réduire Monsieur de Rohan à meilleur marché, & ne point détourner l'armée du Roi qui étoit assez nécessaire ailleurs, si on eût voulu accorder au Maréchal de la Meilleraye la permission qu'il demandoit de faire ce siége à ses dépens, autant pour satisfaire sa haine contre M. de Rohan, que pour s'acquérir de la gloire; mais les amis que celui-ci avoit à la Cour détournerent adroitement le malheur qui le menaçoit, tant

un petit intérêt particulier prévaut 1652
ſouvent ſur les plus grands de l'Etat.

Le Roi partit de Saumur auſſitôt après la réduction d'Angers, & donna le Gouvernement de la Ville & du château à Monſieur de Fourille, Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes. Je fus aſſez heureux pour lier avec lui une amitié très-ſincère, qui a duré autant que ſa vie, & dont je chérirai toujours le ſouvenir, tant que durera la mienne. Madame ſa femme l'y vint trouver peu de tems après, avec une ſœur qu'elle avoit; toutes deux ſe faiſoient eſtimer par beaucoup d'eſprit, & par une humeur très-civile & très-

agéable. Je compterai toujours
1652 pour un des plus heureux tems de ma vie les deux années que cette aimable compagnie passa à Angers ; elles y attiroient beaucoup d'autres Dames, dont Madame la Marquise de la Porte, sœur du dernier Duc de Brissac, étoit la plus considérable par sa qualité, mais à laquelle quelques autres ne cédoient en rien pour le mérite. On n'aura pas de peine à me croire, quand je compterai dans ce nombre Madame la Comtesse de la Fayette, qui n'étant encore que Mademoiselle de la Verne, avoit déja tous ces talens acquis & naturels qui la distinguent si bien aujourd'hui

parmi toutes les perſonnes de ſon ſexe. Elle étoit avec Madame ſa 1652
mere, qui avoit épouſé depuis peu Monſieur de Sévigné, auparavant Chevalier de Malte. Il étoit parent de M. le Cardinal de Retz, & fort attaché à ſa fortune, ce qui l'avoit obligé pendant ſa diſgrace de ſe retirer avec ſa famille à une Terre qu'il avoit en Anjou. Il ne faut pas oublier Meſdames de la Troche & de Bobigné, dont la réputation eſt aſſez bien établie dans le monde pour l'eſprit & pour la vertu; & je pourrois dire pour la beauté, ſi une choſe ſi fragile n'étoit bien au-deſſous des autres éloges qu'elles méritent, & ſi l'amitié qui a toujours été depuis

entre nous n'avoit des fondemens
1652 plus solides.

Peu de jours après la réduction d'Angers, M. le Maréchal de la Meilleraye eut ordre du Roi d'y venir. On avoit besoin d'une personne comme lui, pour rétablir l'autorité que les factieux avoient comme anéantie. M. d'Angers le logea chez lui : dès le second jour qu'il y fut, il y eut la nuit une espèce de sédition, où un de ses gardes fut tué. Ceux qui ont connu l'humeur violente de ce Maréchal, n'auront pas de peine à s'imaginer la colère où cela le mit. Il est certain que sans Monsieur d'Angers qui intercéda auprès de lui, il auroit poussé son

ressentiment bien loin contre cette ville si mutine. Les choses 1652 étoient en cet état quand Monsieur d'Angers reçut une lettre de M. Servien, qui étant demeuré à Saumur après le Roi, vouloit y faire faire un Service solemnel pour feue Madame sa femme. Par cette lettre on le sommoit de la parole qu'il avoit donnée d'y officier. Il n'y avoit pas moyen de s'en dédire; cependant il lui fâchoit fort de quitter la ville, dans un tems où l'on pouvoit craindre quelque désordte, & de la mauvaise humeur du Maréchal, & de la chaleur des esprits encore bouillans & mal disposés. Il résolut donc de partir, mais de reve-

nir dès le lendemain. Il ſe rendit
1652 à Saumur de bonne heure : on
diſpoſa toutes choſes dès le ſoir,
pour le ſervice du jour ſuivant.
Un vénérable Pere Récolet fit
l'Oraiſon funèbre ; & ce fut avec
tant de jugement, qu'oubliant
que Monſieur Servien n'avoit
qu'un œil, il appliqua ce beau
paſſage à la défunte : *Erat oculus
cæco, & pes claudo*, ce qui fit un
peu rire la compagnie. Le repas
que Monſieur Servien donna en-
ſuite fut magnifique : ce fut dans
une ſalle des Peres de l'Oratoire.
Il y avoit trois longues tables
parfaitement bien ſervies en poiſ-
ſon ; mais feue Madame la Du-
cheſſe de Briſſac troubla un peu

la fête : elle avoit pour le ſaumon 1652
de ces averſions naturelles dont on
ne ſçauroit rendre de raiſon. On
n'en avoit point ſervi pour cela
à la table où elle étoit ; mais en
ayant été mis ſur une autre aſſez
éloignée , ſoit qu'elle le ſentît
ou autrement , elle ſe trouva ſi
mal tout-à-coup , qu'il fallut
l'emporter dans une chambre
voiſine. Dès que le repas fut fini,
M. d'Angers que ſon inquiétude
preſſoit , prit congé de Monſieur
Servien qui lui donna un carroſſe
& des chevaux, pour aller rejoindre
les ſiens qu'il avoit envoyés le
matin à moitié chemin. Il étoit
nuit quand nous arrivâmes à notre
relais : comme le tems étoit fort

mauvais, & qu'il faiſoit beaucoup
1652 de vent & de pluye, nous n'arrivâmes au port de Sorge qu'à dix heures du ſoir. Nous ne trouvâmes point de batteliers au bacq pour le ſervir: M. d'Angers vouloit à toute force que ſes gens le paſſaſſent; mais comme le vent étoit fort grand, & les eaux extrêmement débordées, nous lui fîmes enfin entendre raiſon. Nous retournâmes à la Dagueniere, dans l'intention d'y paſſer la nuit; & nous l'aurions fait, ſi malheureuſement nous n'euſſions trouvé ſur notre chemin les batteliers du bacq; que M. d'Angers ramena auſſitôt, réſolu de paſſer à quelque prix que ce fût. Le maitre avoit

pris un peu plus de vin qu'il n'eût été à souhaiter; ainsi dès en démarant du bord, il manqua la corde, & nous fûmes emportés par le courant. Ce que purent faire nos batteliers, fut de s'aider de quelque méchante planche comme d'avirons. Il n'y eut personne de la compagnie qui n'eût voulu pour beaucoup être encore à la Dagueniere, quelque méchant que fût le gîte. Enfin le vent qui nous faisoit peur nous sauva; car nous poussant de côté, nous nous trouvâmes sur la prairie inondée, où nos batteliers se pouvoient servir de leurs perches pour gagner le bord. Cependant il en coûta la vie au maître: sa perche l'emporta dans 1652

l'eau, & le vent pouſſa le batteau
1652 ſur lui. Nous le vîmes paroître une fois, autant que l'obſcurité de la nuit le pouvoit permettre, on lui tendit une autre perche qui nous reſtoit, mais inutilement. Nous le perdîmes bientôt de vûe, & le malheureux ſe noya, ſans que nous le puſſions ſecourir. Ses compagnons au déſeſpoir, s'abandonnant aux pleurs & aux plaintes, ſembloient s'être oubliés eux-mêmes, auſſi-bien que nous; & nous nous vîmes une ſeconde fois expoſés au péril d'être emportés par le torrent. On avoit beau commander à ces pauvres gens de faire leur devoir, ils étoient ſourds à nos paroles, comme s'ils

euſſent eû deſſein de ſuivre le deſtin de leur compagnon. Enfin m'ennuyant de leur étourdiſſement, je pris l'épée d'un de nos gens, & les menaçai de les tuer s'ils ne reprenoient le ſoin de la barque : ce n'étoit guères mon intention de le faire, mais la peur d'un péril plus préſent fit l'effet que j'avois eſpéré ; ils s'aiderent le mieux qu'ils purent ; & enfin, avec le ſecours du vent qui nous pouſſoit auſſi, nous arrivâmes au pied d'une chauſſée, où avec un peu de peine nous mîmes pied à terre. Je crois que M. d'Angers ne ſe conſolera jamais de la mort de ce pauvre homme. Il envoya de l'argent à ſa veuve ; & on a cru

1652

qu'il n'avoit depuis peu entrepris
1652 beaucoup de voyages, à pied, à Notre-Dame des Ardiliers, que pour obtenir au mort la miséricorde du Fils, par la sainte intercession de la Mere.

Nous trouvâmes les choses à Angers plus tranquilles que nous n'avions cru : on en chassa les plus factieux par ordre du Roi; & le Docteur Voisin, fameux boutefeu, fut relégué à Perpignan, où il eût pû finir ses jours dans l'exil, la plus légère peine de celles qu'il avoit si bien méritées, si M. d'Angers, par une bonté dont il a été si mal payé depuis, n'avoit intercédé pour son retour; Dieu qui exerce les siens en mille manieres,

nieres, deſtinant dès-lors l'ingratitude de ce furieux pour donner 1652
la derniere épreuve à la vertu de ce Prélat, & pour couronner ſa patience.

Après que M. le Maréchal de la Meilleraye eut réglé toutes choſes, & rétabli l'ordre & l'autorité du Roi dans la ville, il nous laiſſa ſous la conduite de M. de Fourilles, qui nous fit jouir d'un fort grand repos, pendant toutes les tempêtes de la guerre civile qui agitoient encore le Royaume. C'étoit un homme de beaucoup de mérite, quoiqu'il ne fût pas agréable à tout le monde, & auquel la longue expérience qu'il avoit de la Cour avoit donné un

1652 fort grand diſcernement. Je dirai ſur cela à ſa louange, qu'il eſt le premier qui en ce tems-là ait reconnu au-travers des ombres de la plus méchante éducation du monde, les excellentes qualités de Sa Majeſté. «Monſieur l'Abbé, me diſoit-il quelquefois, » on ne » connoît point le Roi ; on croit » qu'il n'eſt capable de rien & » qu'il ne penſe à rien, mais ſou» venez-vous de ce que je vous dis » aujourd'hui : il fera voir dans ſon » tems qu'il ne le céde point en » eſprit & en courage aux plus » grands des Rois ſes prédéceſ» ſeurs ». Je m'en ſuis ſouvenu comme il me l'avoit dit ; & toute la terre connoît à cette heure la

vérité de cette prédiction. Monsieur de Fourilles donna quelques 1652
années après une autre preuve de sa pénétration dans les affaires, lorsque le Roi fit arrêter à Nantes le malheureux M. Fouquet. Sa Majesté avoit fait mettre son Régiment des Gardes en bataille dans la prairie, comme voulant en faire la revûe, en allant à la chasse. Monsieur le Maréchal de Grammont & M. de Fourilles s'entretenoient à la tête du Bataillon, quand un Gentilhomme dépêché à M. le Maréchal lui vint dire que le Roi le demandoit, & lui témoigna qu'il se passoit assurément quelque chose de conséquence au château. Pen-

1652 dant qu'on lui amenoit ſes chevaux, il commença à raiſonner avec M. de Fourilles, ſur ce que ce pouvoit être : il crut qu'on auroit pû arrêter M. le Maréchal de la Meilleraye, & devina encore quelqu'autres choſes ſemblables, ſans aller à la vérité. Enfin M. de Fourilles lui dit : « Pour moi, » Monſieur, ſi j'oſe vous dire ma » penſée, je crois qu'on en veut » à Monſieur Fouquet ». Le Maréchal rejetta cela comme une chimère ; & s'en étant allé au château, il revint peu de tems après, & dit à M. de Fourilles : « Vous êtes un diable ; comment » eſt-il poſſible que vous ayez de- » viné ſi juſte ? Je ne ſuis point un

» diable, Monſieur, lui répliqua- 1652
» t-il, mais il y a long-tems que j'a-
» vois remarqué certaines choſes
» qui m'ont fait former ce juge-
» ment ». On le détacha à l'heure même avec quelques compagnies du Régiment, pour s'aller rendre maître de Belle-iſle. Ce fut au mois de Septembre de l'année 1661.

Pour revenir à la ſuite de l'année 1652 que j'ai interrompue par cette digreſſion : vers l'automne de cette même année, mon Frere qui depuis un an étoit revenu de ſon Intendance de l'armée de Catalogne, vint paſſer deux ou trois mois avec nous. Je lui rendis cette viſite deux ans 1654 après à Paris, M. de Fourilles y

étoit retourné peu auparavant ; &
1654 ce fut lui qui m'apprit l'évaſion de M. le Cardinal de Retz, du château de Nantes; ce qui fit qu'on le renvoya promptement à Angers.

Cet incident eſt trop remarquable pour n'en pas rapporter quelques particularités que j'ai ſçues de deux ou trois perſonnes qui y eurent part. Je n'examinerai point par quels motifs M. le Maréchal de la Meilleraye ſe chargea de la conduite de ce Cardinal, du château de Vincennes en celui de Nantes où il s'engagea de le garder, & où il lui donnoit toute liberté de voir ſes amis, même en particulier ; & cela, ſur les paroles qu'ils s'étoient reſpectivement

données, l'un de ne point penser à se sauver, l'autre de ne point souffrir qu'on le transférât ailleurs. 1654
Cependant comme le Pape se rendoit difficile à consentir à la démission que cette Eminence avoit faite de son Archevêché de Paris, condition à laquelle on avoit attaché sa liberté; & qu'on s'imagina à la Cour, que lui-même par ses intrigues, faisoit naître ces difficultés, on manda au Maréchal de le resserrer, ce qu'il ne fit pourtant pas; mais il lui donna à entendre, que s'il venoit des ordres précis de le remettre entre les mains du Cardinal Mazarin, il n'étoit pas d'humeur de faire la guerre au Roi pour tenir sa parole.

1654 C'en fut aſſez au Cardinal de Retz pour ſe croire dégagé de la ſienne; ainſi en ayant conféré avec feu M. le Duc de Briſſac, Madame la Ducheſſe de Retz, Monſieur de Sévigné & ſes autres amis, il ne penſa plus qu'aux moyens de ſe ſauver; & il le fit en effet quelques jours après, de la maniere que tout le monde a ſçue. Ce fut l'Abbé Rouſſeau qui étoit à lui, qui lui porta ſous ſa ſoutane une corde, à l'aide de laquelle il le deſcendit de deſſus une terraſſe où il s'étoit allé promener. C'étoit un homme fort & réſolu qui ne craignoit point de s'expoſer; car il n'y avoit guères d'apparence qu'il ſe pût ſauver après lui. Ce-

pendant la chose s'exécuta si heureusement, que devant qu'on s'en 1654
fût apperçu, le Cardinal eut le tems de sortir du château, & même de Nantes; & s'étant fait conduire à pied par des bois & des chemins détournés, il évita toutes les recherches du Maréchal de la Meilleraye, qui enragé de l'évasion de son prisonnier, mit tout ce qu'il put en campagne pour essayer de le reprendre. La fortune qui voulut favoriser le Cardinal, fit que justement dans le tems qu'on le descendoit par la muraille, un malheureux Jacobin se noyoit dans la rivière : tout le monde étoit attentif à ce spectacle; & quoique quelques gens

criaſſent en parlant du Cardinal :
1654 *Il ſe ſauve, il ſe ſauve*, on crut que cela ſe rapportoit au Jacobin. Le deſſein de cette Eminence étoit de s'en aller droit à Paris ; & il y avoit des relais diſpoſés pour cela. Il eſpéroit bien de ranimer ſa cabale par ſa préſence, en profitant des mauvaiſes diſpoſitions des Pariſiens contre le Cardinal Mazarin. On l'accuſoit d'avoir embarraſſé le Roi mal-à propos à faire le ſiége de Stenay, pendant que l'Archiduc & M. le Prince avec plus de trente mille hommes pouſſoient vivement celui d'Arras, avec beaucoup d'apparence de ſe rendre bientôt maîtres de cette importante Place. Mais

tous les beaux projets du Cardinal 1654
de Retz s'évanouirent par l'accident qui lui arriva ; car abandonnant avec peu d'adresse un excellent cheval qu'il montoit, sur un pavé sec & glissant, les quatre pieds lui manquerent ; & la chute fut si grande, que le Cardinal se démit une épaule. On eut bien de la peine à le remettre à cheval ; & il vérifia la prédiction du Duc de Brissac, qui l'attendant à une lieue de Nantes avec Monsieur de Sévigné & d'autres Gentilshommes, avoit dit à ces Messieurs, en parlant du Cardinal : « Vous verrez que notre homme » sera encore si mal-adroit, qu'on » nous le ramenera estropié ». Il

fallut donc prendre d'autres me-
1654 ſures, qui furent d'aller à Machecou, chez M. le Duc de Retz, & de paſſer enſuite à Belle-Iſle, d'où quelques jours après il s'embarqua pour Saint-Sébaſtien; & avec des paſſe-ports d'Eſpagne il ſe rendit enfin à Rome.

Je revins à Angers ſur la fin de l'automne de cette même année 1654. En 1656, dans la même
1656 ſaiſon, étant allé au Château-Gontier, où nous étions allés voir M. le Préſident de Bailleul & Madame ſa femme, nous y reçûmes la nouvelle d'une grande ſédition qui s'étoit élevée à Angers. Les choſes allerent ſi loin, que pour en faire punition le Roi y

envoya peu de tems après quelques Compagnies du Régiment 1656 des Gardes, ſous le commandement de M. de Fourilles, avec Monſieur de Fontenay-Hotman, Intendant de la Province, qui fit faire une juſtice exemplaire des ſéditieux. On connoît aſſez le mérite & l'activité infatigable de M. de Fontenay dans les divers emplois qu'il a eus, pour que je n'aie pas beſoin de faire ici ſon portrait. Je dirai ſeulement que je fus aſſez heureux pour obtenir quelque part en l'honneur de ſes bonnes graces, & j'en ai toujours reçu des marques dans les occaſions qui s'en ſont offertes.

Je le laiſſai encore à Angers

avec les troupes, au commence-
1657 ment de 1657, lorſqu'un procès m'obligea d'aller à Paris. Ce fut en ce voyage que M. de Sévigné me fit faire connoiſſance avec l'illuſtre Marquiſe de Sévigné, ſa niéce, dont le nom ſeul vaut un éloge à ceux qui ſçavent eſtimer l'eſprit, l'agrément & la vertu. On peut dire d'elle une choſe fort avantageuſe & fort ſingulière: qu'une des plus dangereuſes plumes de France ayant entrepris de médire d'elle, comme de beaucoup d'autres, a été contrainte par la force de la vérité, de lui feindre des défauts purement imaginaires, ne lui en ayant pû trouver de réels. Il me ſemble que je

la vois encore telle qu'elle me parut la premiere fois que j'eus 1657
l'honneur de la voir, arrivant dans le fond de ſon carroſſe tout ouvert, au milieu de M. ſon fils & de Mademoiſelle ſa fille ; tous trois tels que les Poëtes repréſentent Latone au milieu du jeune Apollon & de la petite Diane, tant il éclattoit d'agrément & de beauté dans la mere & dans les enfans. Elle me fit l'honneur dès-lors de me promettre de l'amitié ; & je me tiens fort glorieux d'avoir conſervé juſqu'à cette heure un don ſi cher & ſi précieux. Mais auſſi je dois dire à la louange du ſexe, que j'ai trouvé beaucoup plus de fidélité dans mes amies

que dans mes amis ; ayant été
1657 ſouvent trompé par ceux-ci, & ne l'ayant jamais été par les premieres. C'eſt même ce qui m'obligera de paſſer légérement ſur ce que j'aurois encore à dire de ce qui me regarde, ne pouvant me reſſouvenir, ſans un renouvellement de douleur, des mortels déplaiſirs que j'ai reçus de quelques-uns, dont je le devois le moins attendre ; & qui m'ayant gâté l'eſprit & l'humeur, m'ont rendu vieux avant le tems, malgré un aſſez heureux tempérament qui ſembloit me promettre toute autre choſe.

Il n'eſt pas néceſſaire de fatiguer mes lecteurs par le reſte d'une

d'une vie malheureuse, traversée 1657.
de mille ennuis secrets, que de justes considérations m'obligent plutôt de taire que de publier ; & que Dieu a sans doute permis pour me détacher des amitiés du monde, auxquelles par mon inclination naturelle, je ne m'attachois que trop fortement. J'en ai donné assez de preuves en ma vie, & à mon frere plus qu'à personne, en lui donnant presque tout mon bien pour le marier. Monsieur Fouquet, Procureur Général & Surintendant, dont il étoit ami, avoit bien proposé son mariage à M. Ladvocat, Maître des Comptes, lui témoignant même qu'il le souhaitoit. Mais

ce n'étoit pas aſſez pour un homme
1657 qui pouvoit raiſonnablement aſpirer à de meilleurs Partis pour Mademoiſelle ſa fille ; ſi je n'euſſe aſſuré à mon frere ce qu'on ne lui voyoit encore qu'en eſpérance. Je ne me repens point de ce que j'ai fait ; mais je ne le conſeillerai jamais à perſonne. C'eſt un grand hazard de trouver une femme comme la ſienne, qui ait d'auſſi bonnes qualités, & qui entre avec autant d'amitié dans les intérêts de la famille de ſon mari.

Ce mariage ſe fit au mois de
1660 Mai de l'année 1660, date aſſez remarquable, puiſque ce fut preſque au même tems que ſe fit celui du Roi, qui mit le comble au bon-

heur de la France & à la gloire de Monſieur le Cardinal Mazarin. 1660
Au moins ſi on peut croire que la ſeule vûe du bien de l'Etat, & ſa reconnoiſſance pour la Reine mere, ſa bienfaitrice, lui fit négliger d'élever ſur le Trône Mlle Marie Mancini, ſa niéce, & que ce ne fût point plutôt par foibleſſe qu'il s'oppoſa à l'amour du Roi, la grandeur de l'entrepriſe l'ayant étonné; ou comme quelques-uns l'ont cru, qu'il eut peur de l'eſprit hardi de cette fille, qui maîtreſſe de celui du Roi auroit voulu le gouverner ſans partage, indépendamment des conſeils de Son Eminence. Quoi qu'il en ſoit, le monde a été perſuadé qu'il avoit

eu entre ſes mains la plus haute
1660 fortune où un particulier osât prétendre, en devenant oncle du Roi. Et comme il faut juger des choſes en bonne part, on peut croire qu'il n'a pas voulu imprimer cette tache à la vie toute belle de Sa Majeſté, ni abuſer, pour ſes intérêts, d'une paſſion aveugle, & d'un âge où la raiſon n'eſt pas encore aſſez forte pour la combattre, ni s'attirer un reproche éternel d'avoir mal uſé du pouvoir que lui donnoit ſur ce jeune Prince le ſoin de ſon éducation qui lui avoit été confiée.

Sur la fin du mois d'Août de
1661 l'année ſuivante 1661, mon frere & ma belle-ſœur nous vinrent

voir à Angers. Ils n'eurent pas dans ce voyage toute la joie qu'ils avoient eſpérée ; car ce fut dans ce même tems que le Roi vint à Nantes, voyage qui donna tant à deviner, & qui fut enfin fatal à M. Fouquet. Le Roi le fit avec une grande précipitation, en poſte & en relais de carroſſe. Monſieur d'Angers lui donna le ſien ; & M. le Duc de Beaufort qui ſe mit en la place du cocher, eut l'honneur de verſer Sa Majeſté. La plûpart des Grands de la Cour avoient pris les devans ; & M. le Surintendant lui-même, qui y avoit plus de part qu'il ne croyoit. Mon frere qui n'étoit arrivé à Angers que depuis le paſſage de 1661

M. Fouquet, prit un batteau pour
1661 ſe rendre à Nantes, & il y arriva juſtement dans l'inſtant qu'on venoit de l'arrêter. Ce fut pour lui un coup de tonnerre qui renverſoit toutes ſes eſpérances; mais il dut être bien plus grand pour celui ſur lequel il les appuyoit. Nous l'avions vû paſſer à Angers quelques jours auparavant dans un état de gloire ſi haut, que du comble où il étoit élevé, il ſembloit voir les autres ſi bas, qu'il ne les pouvoir reconnoître. M. d'Angers fut le ſaluer, & j'y fus avec lui; à peine nous regarda-t-il: & Madame ſa femme ne nous parut ni moins froide, ni plus civile. Il eût été difficile de juger alors

qu'ils dûſſent être ſi-tôt humiliés
& condamnés à en faire une péni- 1661
tence ſi longue & ſi rude. Mais on peut dire à leur louange que leur malheur n'a ſervi qu'à développer leur vertu qui étoit comme étouffée ſous le poids des richeſſes & des grandeurs, tant ils ont donné depuis de marques éclatantes d'intégrité & de courage, de patience & de charité, lui dans ſon procès & dans ſa priſon, elle dans ſes ſouffrances & dans ſon exil.

Le coup qui accabla Monſieur Fouquet en étonna beaucoup d'autres. Nous vîmes revenir M. de Lionne qui avoit fait le voyage avec lui : il étoit dans une aſſez grande inquiétude ; mais ſon mé-

rite & le beſoin qu'on eut de lui ;
1661 puiſqu'il étoit preſque le ſeul qui eût connoiſſance des affaires étrangeres, l'affermirent au lieu de l'ébranler ; & il fut bientôt après élevé à la charge de Miniſtre & de Secrétaire d'Etat.

Monſieur *** marchoit avec plus d'aſſurance, comme ayant eu part, à ce qu'on croyoit, au deſſein qui venoit d'éclater ; & avec ſa civilité ordinaire, dans la viſite que lui fit M. d'Angers, il lui préſenta Meſſieurs ſes enfans qui étoient encore fort jeunes ; & qui quoique dès-lors deſtinés à une grande fortune, ſe ſeroient peut-être contentés d'une moindre que celle qu'ils poſſédent aujourd'hui.

Mon frere eut ſa part à la diſ-
grace de M. Fouquet ; il fut relé- 1661
gué à Verdun. Y ayant été un an, il eut permiſſion de ſe rapprocher juſques à la Ferté-ſous-Jouarre, pour pouvoir conférer avec la famille de ſa femme, ſur les affaires que la mort de M. Ladvocat, ſon beau-pere, leur avoit laiſſées. Il y fut encore dix-huit mois, au bout deſquels il obtint la liberté de demeurer à Pomponne. Il y avoit ſix mois qu'il y étoit, ne penſant plus qu'à couler doucement ce tems de diſgrace, quand M. de
Lionne, qui en toutes occaſions 1665
s'eſt montré de nos amis, lui écrivit de venir à Paris, & de n'y voir perſonne qu'il ne l'eût vû.

D'abord que mon frere entra, il
1665 il lui dit d'un air gai : « Eh bien,
» Monſieur, avez-vous des bottes
» bien graiſſées ? Pourrez-vous
» encore courir la poſte ? Il y a
» long-tems, Monſieur, lui ré-
» partit mon frere, que j'en ai per-
» du l'habitude ; mais s'il y va du
» ſervice du Roi ou du vôtre, je
» me ſens encore en état de tout
» entreprendre. Puiſque cela eſt,
» reprit M. de Lionne en l'em-
» braſſant, je vous ſalue donc M.
» l'Ambaſſadeur de Suede ». Si
mon frere fut ſurpris, il ne le faut
pas demander : il crut d'abord que
c'étoit une raillerie de ce Miniſ-
tre ; mais enfin ayant été informé
de la maniere dont la choſe s'étoit

paſſée, il n'eut plus qu'à lui rendre tous les remercimens qu'il lui devoit du ſervice qu'il lui avoit rendu : ſervice qui ne pouvoit être plus important dans ce malheureux état de ſes affaires. En effet, il falloit être autant ami que M. de Lionne, & auſſi généreux que lui pour oſer propoſer au Roi, pour un des plus importans emplois qui fuſſent alors, un miſérable exilé qui ſouffroit encore actuellement les effets de ſa colère. Mais il ſurmonta les craintes qu'un autre auroit pû avoir dans cette rencontre, ne conſidérant que l'intérêt de ſon ami & celui du Roi, qu'il crut que mon frere pourroit ſervir utilement. Après qu'on eut

1665

assez long-tems agité dans le Con-
1665 seil, qui seroit propre à être envoyé en Suede; M. de Lionne dit hardiment: « Sire, si j'osois je » proposerois à V. M. un homme » qui a toutes les qualités nécessaires ». Le Roi lui ayant commandé de le nommer: « C'est » Monsieur de Pomponne, Sire, » lui dit-il ». En même tems M. le Tellier, qui a toujours fait l'honneur à mon frere de lui témoigner de l'amitié, ajoûta que Sa Majesté ne pouvoit faire un meilleur choix; & qu'il ne sçavoit pas comment la pensée ne lui étoit pas venue de le proposer; aussi bien que M. de Lionne. Ainsi la chose fut résolue; il fal-

loit partir en diligence. L'emploi
étoit rude & ruineux; mais c'étoit 1665
un si grand bonheur & si inespéré,
de se voir rappellé dans les affaires, qu'on auroit accepté pour cela des choses bien plus difficiles. Ainsi Monsieur de Pomponne fut bientôt en état de partir : le Roi lui parla fort honnêtement, à son ordinaire, & lui fit connoître qu'il avoit oublié tous ses soupçons, ce qui le consola extrêmement. Mais Monsieur de Lionne acheva de lui mettre l'esprit en repos; car comme il prit congé de lui, il lui dit le plus obligeamment du monde : Je ne crains point d'avoir des
» reproches de vous avoir nommé
» à Sa Majesté, ni que vous man-

1665 » quiez d'emploi dorénavant ; » je ne ſuis en peine que de » vous y faire ſubſiſter ; mais je » vous promets que j'y apporterai » tous mes ſoins » ; & il le fit en effet.

Je ne dirai rien des négociations de M. de Pomponne : il en a fait une fort belle relation qui verra peut-être le jour en ſon tems, il ſuffit que ſon Maître en a été ſatisfait, ainſi qu'il a paru depuis par les glorieuſes récompenſes qu'il en a reçues.

Je ne bougeai d'Angers pendant tout le tems de la diſgrace de mon frere, ayant outre mes chagrins particuliers, la peine qu'on peut s'imaginer, de voir

toutes les espérances de notre Maison renversées. M. d'Angers de son côté souffroit une horrible persécution, sous le phantôme du *Jansénisme*; & les choses vinrent à une telle extrémité, que le Roi nomma des Commissaires pour faire le procès aux quatre Evêques, du nombre desquels il avoit l'honneur d'être. Cette Commission fut regardée de diverses manières : on s'étonna que quelques-uns de Messieurs les Evêques nommés l'eussent acceptée. Monsieur de Villemonté, Evêque de Saint-Malo en étoit ; & quelqu'un de Messieurs ses Confreres lui dit assez agréablement qu'il ne croiroit jamais qu'un homme qui 1665

n'avoit pas voulu condamner M.
1665 le Maréchal de Marillac (car il étoit du nombre de ses Juges) pût se résoudre à condamner Monsieur d'Angers & M. d'Aleth.

Tout le monde connoît assez la vertu exemplaire de ce dernier; mais tout le monde ne sçait pas qu'il doit en quelque façon à mon pere d'avoir été fait Evêque d'Aleth, ce dont je suis fort persuadé, qu'il ne lui a pas grande obligation, tant ce ministère paroît pénible & redoutable pour un homme qui en connoît tout le poids.

Mon pere étoit un jour entré par hazard dans l'Eglise de Sainte Croix, à Paris, pendant le Carême; Monsieur d'Aleth y prêchoit, n'étant

n'étant alors que M. Pavillon, 1665
ſimple Prêtre & fort peu connu.
Mon pere fut ravi de ſa maniere de prêcher toute morale & apoſtolique. Il y retourna; & s'étant confirmé dans le jugement qu'il en avoit porté, comme Madame la Ducheſſe d'Aiguillon étoit fort de ſes amies, il lui en parla avec cette chaleur que tout le monde a connu en lui. Il la mena même aux ſermons de M. Pavillon; & elle en fut ſi ſatisfaite, qu'en ayant fait récit à Monſieur le Cardinal de Richelieu auprès duquel elle étoit toute-puiſſante, elle perſuada ſon Eminence, qui d'ailleurs prenoit plaiſir à remplir de bons ſujets les Evêchés vacans, de

1665 lui donner celui d'Aleth qui vaqua bientôt après.

Il faut rendre cet honneur à M. d'Angers, que toute cette tempête ne l'étonna point : il demeura toujours tranquille dans sa foi, pendant que tout le monde trembloit pour lui. Il s'affermit dans l'espérance contre l'espérance ; & Dieu récompensa sa foi & son espérance par un effet assez surprenant. Il n'appartient qu'à lui de faire de tels miracles, de changer le cœur des Rois quand il lui plaît, & de donner des Chefs à son Eglise, qui agissant par son esprit, réparent les fautes de leurs prédécesseurs, pour rendre le calme & la paix à cette

ſainte Mere des Fidèles. Tout 1665
cela s'eſt vû dans la maniere dont fut enfin terminée en 1668 cette fameuſe querelle qui avoit agité ſi long-tems & comme diviſé l'Egliſe de France.

Ce fut pendant ces années-là que Madame *** d'aujourd'hui, vint en Anjou avec Monſieur *** qui l'avoit épouſée, en quelque façon contre le gré de Madame *** ſa mere, tant étoit forte l'eſtime & la paſſion qu'il avoit conçue pour elle, mais qui dégénéra bientôt en indifférence & puis en haine. J'avois été deux ou trois fois à ** en la compagnie de M. d'Angers pour lui rendre mes devoirs, & l'ayant toujours

trouvée au lit, au milieu de beau-
1665 coup de monde, je pouvois dire que je ne la connoiſſois preſque point; & je ne croyois pas être plus connu d'elle; ce qui fit que je fus aſſez ſurpris quelque tems après, lorſqu'étant venu à Angers pour voir M. l'Evêque qu'elle ne trouva point, elle me fit l'honneur de me demander. On lui dit que j'étois à table; elle ne voulut pas qu'on m'avertît, mais elle me fit dire qu'elle reviendroit dans une demie-heure: elle n'y manqua pas. Elle étoit menée par M. le Comte de Coetlogon, & accompagnée de Madame la Marquiſe de la Guerche. Après qu'on ſe fut aſſis; comme j'étois aſſez

éloigné, elle les pria de s'entretenir pendant qu'elle me parleroit, parce qu'elle étoit venue pour cela ; & étant entrée dans la ruelle, elle me dit que je ferois peut-être furpris que ne me connoiffant point, elle commençât par me faire une confidence ; mais qu'enfin elle étoit fi affurée de ma probité, qu'elle ne craignoit point d'avoir lieu de s'en repentir. Me difant enfuite mille honnêtetés dont en vérité je fus confus, mais qui ne m'empêcherent pas pourtant de lui témoigner ma reconnoiffance de l'honneur qu'elle me faifoit ; elle me parla à cœur ouvert des mécontentemens qu'elle recevoit tous les jours de Mon-

1665

sieur ***, & des violens soup-
1665 çons qu'elle avoit qu'il ne lui voulût faire un méchant parti. Je fus surpris au dernier point de ce discours; car jusqu'alors nous l'avions cru un béat, tant il en faisoit les mines; & comme je rejettois par cette raison les pensées qu'elle avoit de lui: « Je vois bien, » Monsieur, me dit-elle, que vous » croyez tous que Monsieur *** » est un dévot, mais assurez-vous » qu'il ne l'est point, & plût à » Dieu, ajoûta-t-elle, qu'il le fût; » car je ne vois rien de plus esti- » mable qu'une véritable dévo- » tion ». Nous avons reconnu depuis qu'elle le connoissoit mieux que nous. La conversation

fut aſſez longue ; & il étoit aiſé 1665
de voir qu'elle ſe déchargeoit avec plaiſir du mal dont elle étoit oppreſſée ; & qu'elle m'avoit peut-être choiſi pour cette confidence, pour l'aider à mettre M. d'Angers dans ſon parti. En ſortant elle me recommanda les intérêts de Monſieur de Coetlogon qui étoit embarqué à la recherche de Madame ſa femme dont il avoit toute la famille contre lui. Je m'engageai de bon cœur à le ſervir par le commandement que j'en recevois ; mais ſon propre mérite ſuffiſoit pour obtenir de moi tout ce que je tâchai de faire en ſa faveur. Ce fut peu de choſe ; & cependant par l'humeur généreuſe de ſa

Maiſon, j'ai acquis l'amitié de
1665 Meſſieurs ſes freres & la ſienne que je compte pour un fort grand bien.

Je rendis compte à Monſieur d'Angers de cette viſite de Madame * * *; il fut auſſi étonné que moi de ſes ſoupçons, & du procédé de M. ſon mari, & s'entremit plus d'une fois pour les raccommoder. Mais les ſujets de plaintes augmentant toujours, elle obtint la permiſſion d'aller à * * pour quelque tems auprès de Monſieur * * * * ſon pere. Son abſence ne fit qu'augmenter ſes maux. Ses ennemis ne manquerent pas de profiter de l'humeur facile de Monſieur * * *, qui com-

mença dès-lors à travailler à la 1665
ruine de sa maison, comme les
autres font à l'établissement de la
leur. A son retour de **, Madame *** trouva ces nouveaux
sujets de chagrin ; & les choses
furent si avant, qu'après un certain
bouillon qu'on lui donna, elle
crut avoir besoin d'orviétan : elle
en prit même une si forte dose,
qu'elle en fut plus malade qu'elle
ne l'auroit peut-être été du bouillon même. Un Valet-de-chambre
que Monsieur *** chassa peu
après & qui n'a point paru depuis,
lui donna encore, en se retirant,
certains avis qui augmenterent
ses frayeurs. Cependant on pensa
à retourner à Paris, où se fit enfin

ce grand éclat qui a été ſçu de
1665 tout le monde ; un Gentilhomme de Monſieur *** ayant révélé à Madame ſa femme un deſſein diabolique, s'il étoit vrai ; & ayant offert à M. le Prince à qui il le dit auſſi, de ſe mettre à la Baſtille juſqu'à ce qu'il en eût prouvé la vérité. Je fus informé de ces particularités par un Gentilhomme de M. le Prince qui s'en revenant en Anjou, eut ordre de Madame *** de m'en apprendre le détail. Cela aboutit à une ſéparation à laquelle Monſieur *** conſentit ; tout le monde s'étonnant aſſez qu'il ſouffrît ſi tranquillement une accuſation de cette nature, ſans faire pendre

le calomniateur ; & que par une force d'esprit qui a peu d'exemples, il crut acheter encore trop peu, à ce qu'il disoit, par tout ce qu'on pourroit croire de lui, le bonheur d'être délivré de Madame sa femme. Comme il y a de certaines affaires qu'il n'est point bon d'approfondir, celle-là en demeura-là ; & soit par envie ou autrement, il ne manqua pas de gens qui voulurent faire croire dans le monde que c'étoit une vision & un artifice de Madame ***, pour parvenir à ses fins. Mais l'histoire du laquais qui fut retiré quelques mois après d'une perriere du parc de **, où après l'avoir égorgé, on avoit jetté son corps, la justifia

assez de ce soupçon, & fit voir au
1665 moins qu'il y avoit quelque chose de réel dans ce qu'on traitoit de vision & de chimère. C'étoit un laquais de Monsieur *** qui étoit bien auprès de son Maître, lequel lui ayant donné quelque commission, témoigna quelque tems après d'être en peine de ce qu'il ne revenoit point. Au bout de trois ou quatre mois, des gens voulant pêcher dans cette perriere dont j'ai parlé, & où il y avoit ordinairement du poisson; du premier coup de filet qu'ils donnerent, ils attirerent ce pauvre misérable, à qui on trouva la gorge coupée, les mains liées, & toutes ses poches pleines de

pierres, avec sa tasse d'argent où son nom étoit écrit, & quelques piéces de monnoye. Les Officiers de la Justice de ** en dresserent leur procès-verbal & le firent enterrer. Mais comme un événement si surprenant fit d'abord beaucoup de bruit, les Juges d'Angers crurent qu'il étoit de leur devoir d'aller en informer sur les lieux ; & l'un d'eux m'a dit, qu'après qu'on eut déterré ce corps, il avoit vû encore saigner la playe, comme si elle eût été fraîchement faite. Je ne me mêle point de juger de cette affaire, chacun le pourra faire comme il lui plaira : quoi qu'il en soit, elle fut étouffée, & fort prudemment

1665

à mon avis. Cela n'a pas pourtant
1665 empêché que Monſieur *** n'en ait quelquefois eſſuyé des railleries piquantes, témoin celle que lui fit un jour M. le Prince de Guimené, qui parlant de l'aller voir à **, ajouta: « Mais à condition qu'on fera l'eſſai ». A quoi Monſieur *** repartit fort ſpirituellement, ſans témoigner même entrer dans ce qu'il diſoit, mais au contraire en le raillant de la grande opinion qu'il avoit de ſa Maiſon de Rohan, qu'ils prétendent venir des Rois de Bretagne : « Vous auriez aſſez de vanité pour cela ». Ce Prince étoit en poſſeſſion de dire aux autres ce qu'il lui plaiſoit,

parce qu'il se railloit lui-même le premier. Il eut bien voulu qu'on l'eût traité d'Altesse, & se mocquoit pourtant de ceux qui prenoient ce titre, & entr'autres de Monsieur de Candale : sur quoi il nous conta un jour une assez plaisante naïveté d'un vieux Valet-de-chambre qu'il avoit, qui prenoit souvent la liberté de lui dire ses vérités. Ce Valet lui vint dire un matin comme il s'habilloit, qu'il y avoit à la porte un Valet-de-chambre de M. de Candale qui venoit de la part de Son Altesse, sçavoir comment il se portoit. Le Prince lui dit : « Eh-» bien, allez lui dire qu'il dise » à son Maître que Son Altesse le

1665

1665 » remercie de l'honneur de ſon » ſouvenir. » Son valet le regarda fixement, & lui dit : « Moi, Monſieur, que je lui aille dire, en » parlant de vous, que Votre Al» teſſe le remercie, je me garde» rai bien de cela. Et pourquoi, » lui dit le Prince ? Parce que, » reprit-il, il ſe mocqueroit de » moi. Si vous voulez être Al» teſſe, vivez donc en Alteſſe ». Il m'écrivoit un jour que j'étois à Angers, pour me demander des nouvelles. Je ne crus pas Son Alteſſe encore aſſez bien établie pour lui en donner dans ma réponſe; mais à cela près, je n'y avois rien oublié pour marquer mon reſpect. Il la fit voir à quelqu'un

qu'un qui étoit auprès de lui, en lui disant : « Il n'y a pas d'Altesse, » mais voyez, ajoûta-t-il, en lui montrant un grand espace blanc entre le Monseigneur & le commencement de la lettre, « cela » vaut de l'Altesse ». 1665

Pour revenir à Madame ***, j'ajoûterai que sa bonne conduite depuis sa séparation l'a entierement justifiée dans l'esprit des gens non prévenus ; & que si son mérite lui a acquis des adorateurs, sa sagesse & sa retenue ont tout-à-fait assuré son innocence. Il suffit de dire pour en convaincre les plus incrédules, qu'elle a été long-tems auprès de Madame la Princesse de Conti,

dont la vie & la mort ont été si
1665 saintes, & qu'elle n'en a été séparée que par le coup fatal qui ôta du monde cette vertueuse Princesse, parce qu'il n'étoit pas digne de la posséder.

Je me suis un peu étendu sur ce sujet, mais j'espère qu'on me le pardonnera : puisque c'est le moins que je puisse faire pour reconnoître l'honneur que m'a fait Madame *** de vouloir que je fusse de ses amis.

Au commencement de Sep-
1668 tembre de l'année 1668 je fis un voyage à Paris, après avoir été onze ans sans y aller. Il y avoit long-tems qu'on me gardoit une de mes nieces, pour la nom-

mer ſur les Fonts, avec Madame Hebert, ſœur de Madame de 1668
Pomponne. Je partis avec aſſez de joie, laiſſant M. d'Angers hors d'embarras; car il avoit reçu les nouvelles de la concluſion de la négociation qui s'étoit faite fort ſecrettement pour la paix de l'Egliſe, entre le Roi & le Pape, par l'entremiſe de quelques Evêques, mais particulierement de Monſieur l'Evêque de Châlons-ſur-Marne, & de M. de Lionne qui traita l'affaire avec Monſieur le Nonce, avec toute l'application & toute l'affection poſſible; ſe cachant ſur-tout de Monſieur l'Archevêque de Paris (de Pereſixe) & du Pere Annat, qui n'au-



1668 roient rien oublié pour la traverſer. Cette hiſtoire eſt trop importante & a trop fait de bruit, pour douter qu'elle ne ſoit écrite quelque jour par quelque plume exacte & éloquente, digne de la tranſmettre à la poſtérité. On y verra des choſes extraordinaires & preſque incroyables, une héréſie imaginaire ſous le nom de *Janſéniſme*, pourſuivie avec les dernieres violences, comme quelque choſe de fort réel; un grand Evêque, mort en opinion de ſainteté, condamné comme un hérétique, quoiqu'il eût ſoumis ſon Livre à l'Egliſe; un Formulaire obligeant de ſigner des choſes qui ne pouvoient appartenir à la Foi; une infinité de

bons Ecclésiastiques persécutés
pour ne vouloir pas signer contre 1668
leur conscience ; & jusqu'aux Religieuses mêmes, contraintes par toutes sortes de rigueurs de porter un jugement de choses tout-à-fait hors de leur portée & de leurs obligations. Mais on y verra en même tems les quatre Evêques, si célèbres par leur intrépide fermeté, s'opposer comme un mur d'airain à ce torrent d'injustices, au péril de leurs biens & de leurs vies : & une sainte Maison de Vierges consacrées à Dieu donner un exemple admirable de force & de fidélité, en souffrant avec une patience invincible les exils, les prisons, la dissipation de leur

Maiſon, & même la privation des
1668 Sacremens à la mort, plutôt que de bleſſer leur conſcience par un menſonge ou par un jugement téméraire. Voilà une petite image des maux dont étoit affligée l'Egliſe de France, & dont elle a été retirée par la prudente conduite de Louis le Grand, & le zele éclairé du Saint Pape Clément IX. Mais j'oublie que je n'écris que des Mémoires; revenons donc à mon voyage de Paris, d'où cette digreſſion m'a éloigné.

Je n'y trouvai point mon frere: il n'étoit point encore de retour de ſon Ambaſſade de Suede; mais j'y trouvai un monde nou-

veau pour moi, deux neveux &
deux nieces que je ne connoiſſois 1668
point, & toute la famille de ma belle-ſœur dont j'eus tout ſujet de me louer. Mademoiſelle Ladvocat entr'autres me ſurprit agréablement; je l'avois vue à Angers avec ſa ſœur. C'étoit une fort jolie petite fille & fort éveillée; je la retrouvai grande & belle, & plus ſérieuſe qu'on ne l'eſt d'ordinaire dans un âge ſi peu avancé. Elle me fut donnée pour Commère, en la place de Madame Hebert ſa ſœur, qui étoit pour-lors en Champagne. Je ne perdis pas au change aſſurément. Notre Baptême ſe fit à Pomponne: ce fut-là que commença notre amitié;

mais elle ne fut bien établie que
1668 quatre ans après.

Cependant mon frere étant revenu de Suede, fut reçu du Roi fort gracieusement; & je me souviens qu'après une assez longue audience qu'il en eut en particulier, il nous disoit avec admiration & une espèce de ravissement, qu'il étoit impossible de s'imaginer la grandeur, la pénétration & les lumières de son esprit, & avec quelle justesse il disoit les choses, avec quelle douceur charmante dans ses yeux, & quel agrément dans toute sa personne, quand il se défaisoit de la majesté & de cette mine haute & fière dont il se revêtoit dans le public. En sor-

tant de cette audience il rencontra Monsieur l'Evêque de Béziers, 1668
aujourd'hui M. le Cardinal de Bonzi, qui depuis quelques mois étoit de retour de Pologne où il avoit été Ambassadeur, & il lui dit tout transporté : « Vous me » disiez l'autre jour, Monsieur, » que le Roi ne s'étoit sans doute » appliqué qu'aux affaires de Po» logne, tant vous l'y aviez trou» vé sçavant ; & moi je vous dis » aujourd'hui par ce que je viens » de connoître, qu'il faut qu'il » n'ait eu dans l'esprit que celles » de Suede, en étant beaucoup » mieux instruit que moi qui m'y » suis appliqué trois ans durant » avec quelque soin ». Ce qui

redoubla à tous deux leur éton-
1668 nement, & leur fit admirer de plus en plus les incomparables talens dont Dieu a partagé ce grand Prince.

A propos de M. le Cardinal de Bonzi, tout le monde a vû avec quelque admiration la grande fortune qu'il a faite en si peu de tems. Il faut demeurer d'accord qu'il en doit la meilleure partie à son grand mérite; mais on sera peut-être étonné de sçavoir qu'il en soit principalement redevable à Madame de Choisy de Can. Ceux qui ont connu cette Dame sçavent qu'elle avoit un esprit hardi, qui lui faisoit dire ses pensées avec beaucoup de liberté,

& personne ne le trouvoit mauvais ; car si elle disoit aux autres leurs vérités, elle ne s'épargnoit pas elle-même. Je lui ai ouï dire une fois, qu'elle demeuroit d'accord qu'elle étoit coquette, mais qu'elle ne croyoit pas que ce fût une qualité incompatible avec celles d'une honnête femme. Monsieur de Bonzi donc étant venu jeune à la Cour, la voyoit assez souvent. Il portoit l'épée ; il étoit propre & galant parmi les Dames. Madame de Choisy qui avoit le goût fort bon, en faisoit cas, & jugea bien qu'il étoit capable de quelque chose de meilleur que ce qu'il faisoit. Ainsi avec sa liberté ordinaire elle lui 1668

1668 dit un jour, qu'elle ne pouvoit plus souffrir qu'il perdît son tems en des bagatelles ; qu'il avoit de l'esprit ; qu'il étoit propre à tout ; qu'il avoit son oncle Evêque de Beziers ; qu'il feroit bien mieux de s'attacher à lui, & de songer à conserver dans sa famille cet Evêché que cinq de son nom avoient jusqu'alors possédé, depuis que le premier étoit venu en France avec la Reine Catherine de Medicis ; qu'enfin elle lui défendoit de la venir revoir qu'en habit d'Abbé. Il prit d'abord la chose comme une raillerie ; mais enfin y ayant fait une plus sérieuse réflexion, il trouva qu'elle avoit raison. Il suivit son

conſeil, & l'événement a fait voir qu'il n'en pouvoit prendre un meilleur. 1668

Je fus juſqu'à la Touſſaints à Paris, & j'eus le plaiſir, avant que d'en partir, de voir la paix de l'Egliſe publiée. Je vis auſſi ſortir de la Baſtille le ſçavant M. de Saci, qui avoit été une des victimes ſacrifiée à la paſſion des perſécuteurs du prétendu Janſéniſme. Sa vertu & ſa doctrine ſont aſſez connues de ceux qui le voyent ou qui liſent ſes excellens ouvrages ; mais il faut l'avoir vû libre & priſonnier dans la Baſtille, pour admirer, autant qu'elle doit l'être, la tranquillité de ſon eſprit, ſa douceur, ſa modération & ſon égalité ſans

pareille dans l'une & dans l'autre
1668 fortune. Nous fûmes, mon frere, ma belle-sœur & moi, lui porter l'ordre pour sa liberté, dont on lui avoit déja donné quelque espérance ; mais nous voulûmes le tromper, & nous lui fîmes accroire que cela étoit retardé pour quelques jours. Il nous en parut si peu ému, que nous crûmes qu'il étoit inutile de feindre plus long-tems. Ainsi mon frere lui présenta l'ordre du Roi : il le lut sans changer de visage, aussi peu altéré par la joie, qu'il l'avoit été un moment auparavant par l'éloignement de sa délivrance. Cet homme qu'on ne sçauroit assez estimer pour sa piété, pour la

beauté de ſon eſprit, pour la 1668
douceur de ſon humeur, & pour l'innocence de ſes mœurs, étoit fils de Madame le Maître, ſœur de mon pere, laquelle eſt morte Religieuſe à Port-Royal, & frere de ce fameux M. le Maître, qui ayant mépriſé tout ce que ſon éloquence lui avoit acquis de gloire dans le barreau, eſt allé finir ſes jours ſaintement dans cette même Solitude. A propos de cette ſainte Maiſon, je remarquerai une choſe aſſez ſinguliere, c'eſt que ma grand'-mere y eſt morte, après y avoïr été Religieuſe avec ſix de ſes filles, & ſix de ſes petites-filles, filles de ſon fils, qui étoit mon pere, lequel y eſt

mort auſſi depuis deux ans.

1668 Je partis de Paris le jour de la Touſſaints pour m'en retourner en Anjou, & je fis une partie du chemin avec Monſieur le Clerc de Courſelle, Conſeiller de la Grand'-Chambre, qui depuis m'a toujours honoré de ſon amitié juſqu'à ſa mort. Je trouvai à Tours Monſieur Ribeyre, Intendant de la Province, avec M. le Préſident de Novion, ſon beau-pere, Monſieur de Vaurouys, Conſeiller de la Cour, ſon beau-frere, & les Dames. Je n'étois pas étranger dans cette famille; Monſieur Ribeyre & moi étant parens: ainſi j'y fus reçu avec tout l'agrément que j'euſſe pu ſouhaiter; & il s'établit

tablit dès-lors entre nous une amitié très-ſincère qui, à ce que 1678 j'eſpere, ne finira qu'avec nous. Il faut dire à la louange de Monſieur de Ribeyre, que jamais perſonne en cette place n'a gagné les cœurs comme lui par ſes manieres douces & honnêtes. On le regrette encore tous les jours dans la Province; & on peut dire qu'innocemment il fait quelque tort à Monſieur Tubeuf, ſon beau-frere, qui lui a ſuccédé dans ſon emploi. Celui-ci quoique parfaitement honnête homme, étant d'un naturel moins doux, traite les choſes d'un air plus haut & moins engageant.

On ne laiſſa guères mon frere

1668 à Paris : il fut renvoyé Ambassadeur en Hollande où étoit alors le fort des affaires. Sa femme l'y suivit avec Mademoiselle Ladvocat, qui aima mieux satisfaire son amitié pour sa sœur, & sa curiosité naturelle, au hazard d'en être un peu plus tard mariée.

1671 En 1671 le Roi étant venu à Dunquerque, mon frere y vint faire sa cour. Comme il étoit presque au bout des trois ans de son Ambassade, il espéroit d'obtenir d'être rappellé de son emploi qui commençoit à lui devenir ennuyeux, par le peu d'apparence qu'il voyoit de pouvoir retenir Messieurs les Etats qui s'aliénoient tous les jours de nous de

plus en plus. Mais on ne lui donna
pas le loisir de faire cette demande 1671
qui auroit peut-être déplu : sur
quoi on peut faire cette réflexion
en passant, que le hazard a souvent
autant de part que toute autre chose
se en l'établissement des grandes
fortunes.

Le Roi qui dès-lors prenoit ses
mesures pour ces grands desseins
qui devoient éclore l'année suivante,
lui dit d'abord qu'il falloit
qu'il retournât en Suede ; lui témoignant
obligeamment, que
personne n'étoit plus propre que
lui à lui rendre le service qu'il en
attendoit, par l'estime qu'il avoit
laissé de lui en cette Cour ; Sa
Majesté ajoûta qu'Elle ne l'y

laiſſeroit pas long-tems; & Elle
1671 l'envoya enſuite à Monſieur de
Lionne pour recevoir ſon inſtruction.

On ſçait que ce Miniſtre aimoit un peu ſes plaiſirs, & qu'il leur donnoit tout le tems qu'il pouvoit dérober aux affaires, ſans préjudicier au ſervice de l'Etat. Ainſi croyant ſe pouvoir décharger ſur mon frere de la peine de faire cette inſtruction, après l'avoir entretenu du ſujet de ſon voyage & de ce qu'il auroit à négocier, il lui dit de la faire lui-même, ce que mon frere exécuta, après s'en être excuſé autant qu'il put. C'eſt ici un des plus beaux endroits de la vie de Monſieur de Lionne.

Des gens reconnoiſſans ne ſçauroient aſſez le publier pour en conſerver la mémoire. Il porta au Roi cette inſtruction, ſans y rien changer. Sa Majeſté la goûta, & ayant dit à Monſieur de Lionne en la louant, qu'il s'étoit ſurpaſſé lui-même cette fois ; un diſcours ſi ſurprenant pour une ame moins bien faite que la ſienne, & qui l'auroit pu piquer de dépit ou de jalouſie, n'ébranla point dans ſon cœur la juſtice qu'il devoit à ſon ami qui n'y avoit travaillé que par ſes ordres. Sans héſiter un moment : « Il ne faut point, Sire, » lui dit-il, impoſer à Votre Ma- » jeſté ; c'eſt M. de Pomponne » qui l'a faite. Je ſuis bien aiſe,

1671.

1671 » lui dit le Roi, que vous me » l'ayez fait connoître ; c'est un » homme dont on pourra se servir » dans l'occasion ». Nous avons cru, & avec beaucoup d'apparence que ce fut-là le premier fondement de la fortune de mon frere : il en sera éternellement redevable à ce généreux ami, qui par une vertu peu commune, ne voulut point se parer du bien d'autrui ; ce que beaucoup d'autres en sa place auroient pû faire. Il aima mieux risquer de perdre quelque chose de son estime dans l'esprit du Roi, que de ne pas rendre témoignage à la vérité. Ce grand homme ne jouit pas longtems de la satisfaction qu'il devoit

avoir en lui-même d'une ſi belle 1671
action. Il mourut au mois d'Août ſuivant d'une maniere aſſez ſurprenante, & acheva, ſans y penſer, l'établiſſement de mon frere.

Le Roi jetta les yeux ſur lui pour remplir l'importante charge que M. de Lionne laiſſoit vacante, après que M. le Marquis de Berni, ſon fils qui y étoit reçu en ſurvivance, eut ſupplié Sa Majeſté de recevoir ſa démiſſion. Il eût été difficile de deviner qu'un homme relégué, pour ainſi dire, dans le fond du Nord, ſans appui particulier à la Cour, & pour qui perſonne ne s'intéreſſoit, eût pu être préféré à beaucoup de dignes ſujets qui étoient préſens, & qui ne

manquoient point d'adreſſe ni
1671 d'empreſſement pour réuſſir. Ce n'eſt pas que la voix publique n'eût mis auſſi M. de Pomponne au rang de ceux qui y pouvoient prétendre ; mais quoique quelques Politiques ayent voulu croire que par des raiſons d'intérêt, les autres Miniſtres euſſent déterminé le Roi à ce choix, il faut reconnoître, parce que cela eſt vrai, que cette nomination fut un pur effet de la volonté de S. M. qui de ſon propre mouvement fit ce qu'Elle crut devoir faire pour le bien de ſon ſervice. Il eſt vrai néanmoins qu'après avoir nommé M. de Pomponne, elle parut un peu embarraſſée de ce qu'il n'avoit pas

assez de bien pour acquitter cette
charge ; sur quoi M. de Louvois 1671.
proposa l'expédient de lui donner
à vendre la Charge de premier
Ecuyer de la grande Ecurie qui
étoit alors vacante, avec un Brevet de retenue de quatre cens
mille livres, ce qui fut ainsi exécuté. Comme il n'y a personne
au monde qui fasse mieux les
choses que le Roi, ni qui possede
si excellemment l'art de donner
de bonne grace, il accompagna
celle-ci de tous les agrémens
possibles. Il écrivit une lettre de
sa main à Monsieur de Pomponne:
elle étoit conçue dans des termes
si propres & si obligeans, qu'on
peut dire qu'Elle étoit encore

1671 plus eſtimable que ſon préſent, quelque conſidérable qu'il fût. Sa Majeſté avoit la bonté de l'aſſurer par cette lettre qu'elle ne le laiſſeroit pas long-tems endetté. Elle en chargea Monſieur de la Gilbertie, un de ſes Gentilshommes ordinaires, & le dépêcha en Suede, lui recommandant de faire diligence ; enſuite elle publia la choſe, & écrivit à Monſieur Colbert qui étoit à Paris, d'en porter la nouvelle à Madame de Pomponne, qui y étoit arrivée de Hollande ſur la fin du mois de Juillet. Elle ne l'apprit pourtant pas de lui ; le Comte de Grammont lui avoit dépêché un Page de Verſailles, & Madame du

Pleſſis-Belliere lui avoit envoyé
un billet qu'elle venoit de rece- 1671
voir ſur cela de M. le Maréchal
de Crequi. Sur les ſix heures du
ſoir Monſieur Colbert arriva chez
elle ; il lui lut l'article de la lettre
du Roi qui la concernoit ; ce ne
fut pas de trop bon cœur , ſi on
en veut croire l'opinion commu-
ne. Monſieur Courtin qui avoit
été un des prétendans à la Charge,
& avec beaucoup de raiſon , puiſ-
qu'il n'y avoit guères d'homme
en France qui en fût plus capable
que lui , vint des premiers s'en
réjouir avec ma belle-ſœur. Il
étoit de longue-main ami de
mon frere ; & il dit fort librement
à Madame de Pomponne , avec

cette maniere enjouée qui lui eſt
1671 propre, qu'il auroit bien voulu la Charge pour lui-même; mais que puiſqu'un autre devoit l'avoir, il n'y avoit perſonne entre les mains de qui il l'aimât mieux qu'entre celles de Monſieur ſon mari. Madame de Pomponne fut à Verſailles remercier le Roi. Ce Prince la reçut fort honnêtement, & lui dit galamment, qu'il lui demandoit une grace qui étoit que le courier qu'elle dépêcheroit en Suede, ne devançât pas le ſien.

On crut qu'il étoit à propos que mon pere allât auſſi faire ſes remercîmens à Sa Majeſté. Il y avoit ſi long-tems qu'il avoit

quitté la Cour & le monde, qu'il eût bien voulu se dispenser de les revoir à l'âge de quatre-vingts-quatre ans ; mais il se rendit aux raisons qu'on lui allégua. Monsieur de Bartillac, son ancien ami, le mena à Versailles. Le Roi reçut son compliment le plus obligeamment du monde, & lui répondit, qu'il se tenoit trop payé de ce qu'il avoit fait pour son fils, par l'approbation qu'il voyoit que tout le monde donnoit à son choix. S'étant mis ensuite à louer sa vertu & les Ouvrages qu'il avoit donnés au Public, il lui dit d'un air agréable : « Je crois pourtant que vous avez un péché » sur votre conscience dont vous 1671

» ne vous êtes pas repenti. » Mon
1671 pere lui dit en riant, que s'il plaiſoit à Sa Majeſté de le lui découvrir, il tâcheroit de l'effacer, ſoit en s'en corrigeant, ſoit par la pénitence qu'il en feroit. « C'eſt, lui dit le Roi, d'avoir » mis dans votre belle Préface ſur » Joſephe, que vous aviez fait cet » Ouvrage à quatre-vingts ans; » car il eſt bien difficile que vous » n'ayez pas eû une grande com- » plaiſance pour vous-même, de » vous voir encore à cet âge capa- » ble d'un Ouvrage ſi beau & ſi » eſtimé ». Une raillerie ſi fine & ſi obligeante fut reçue avec tous les reſpects qu'elle méritoit. Le Roi alla enſuite ſe promener, &

recommanda à M. Bontems de prendre soin de mon pere, & de lui faire voir toutes les beautés de Versailles. 1671

Il n'y eut personne en ce tems-là qui ne crût que Monsieur de Pomponne alloit entrer dans une grande faveur. Ceux qui ne cherchent que la fortune se manifesterent à leur ordinaire, nous fûmes accablés de toutes parts de lettres & de complimens. On fit des vers & des éloges où le grand Pomponne étoit élevé jusqu'aux cieux. Mais je puis dire que parmi tout cela la tête ne me tourna point, soit que je trouvasse que cette fortune venoit trop tard pour y être encore sensible, soit que je

préviſſe dès-lors que mon frere
1671 ne la pouſſeroit point, comme un
autre en ſa place auroit pu faire,
& qu'il croiroit avoir beaucoup fait
de ſe réſoudre à payer quatre cents
mille livres pour être Secrétaire
d'Etat, quoiqu'avec un brevet de
retenue de pareille ſomme, mon
pere ayant refuſé en ſon tems de
l'être pour cent mille écus, en
quoi il n'a été loué de perſonne
de ſes amis.

Je dirai à propos de cela qu'il
ſembloit que mon frere fût deſtiné
à cette charge; car quelques années
auparavant feu Monſieur le
Comte de Brienne qui étoit de
ſes amis, voyant ſon fils reçu en
ſurvivance, mais peu capable de
l'exercer;

l'exercer, jetta les yeux ſur mon frere pour la lui faire faire par commiſſion, juſqu'à ce que ſon fils pût entrer en exercice. Il en avoit même parlé à mon frere; mais s'en étant ouvert à quelqu'un de ſes amis, ſans doute plus prudent que lui, cet homme lui dit qu'il n'y penſoit pas; que c'étoit juſtement-là le moyen d'ôter cette Charge de ſa Maiſon; que ſi on étoit une fois accoutumé à Monſieur de Pomponne, qui aſſurément s'en acquitteroit fort bien, il y avoit toute apparence qu'on ne l'ôteroit jamais de cette place. Monſieur de Brienne goûta cette raiſon, ainſi il n'en fut plus parlé.

1671

Monſieur l'Abbé de Vaſſé, un

1671 de mes meilleurs amis, me fit une eſpece de prédiction de cette élévation de mon frere; car m'étant venu voir à Angers un peu avant la mort de M. de Lionne, il me voulut perſuader par beaucoup de bonnes raiſons que M. de Pomponne pourroit bien lui ſuccéder, ce que je ne pris alors que pour une agréable illuſion de ſon amitié; mais je le devois mieux connoître, & je l'ai mieux connu depuis. C'eſt en effet un homme d'un eſprit adroit & pénétrant, qui a une infinité d'amis, qui eſt auſſi bien averti qu'on le puiſſe être, & qui juge parfaitement bien de tout. Il eſt ſoigneux, exact, commode & fidele, en un

mot, du meilleur commerce du monde : & je m'eſtime fort heureux de celui qu'il veut bien entretenir avec moi. Je n'ai guères moins de plaiſir à recevoir ſes belles & agréables lettres, qu'à jouir de la douceur de ſa converſation, qui parmi les bagatelles du monde qui font l'entretien des honnêtes gens, ne laiſſe pas d'être toujours accompagnée de ſolidité & de ſageſſe. 1671.

Cependant Monſieur de la Gilbertie arriva à Stockolm, & rendit la dépêche du Roi à Monſieur de Pomponne qui la lut avec toute la ſurpriſe qu'on ſe peut imaginer. Sa Majeſté lui ordonnoit de ſe rendre au plutôt auprès

1671 d'Elle ; mais il crut devoir au moins reconnoître la grace qu'Elle lui faisoit l'honneur de lui faire, en lui portant la conclusion du Traité qui se négocioit depuis si long-tems avec la Suede. En effet, il le pressa avec tant d'application & tant de bonheur, qu'enfin il en vint à bout. Il faut cependant avouer que depuis son départ il y survint de nouvelles difficultés, qui obligerent d'y renvoyer Monsieur Courtin, & encore depuis lui M. de Feuquieres, lequel a eu l'honneur, après bien des peines, non-seulement de conclure le Traité, mais même de le faire exécuter, par l'entrée des Suédois en Allemagne dans

un tems où nous avions bon besoin de cette puissante diversion. 1671.

Monsieur de Feuquieres fut encore plus heureux ; car ces Peuples, autrefois la terreur de l'Empire, avoient comme dégénéré de la vertu de leurs Ancêtres, par les douceurs d'une longue paix, & par la foiblesse des conseils pendant la minorité de leur Roi ; ils ne s'étoient montrés à l'Allemagne que pour l'enrichir de leurs pertes. Monsieur de Feuquieres fut comme le Ministre destiné de Dieu pour relever ces courages abattus, & pour rétablir leurs affaires par le gain de la bataille d'Helmstad, dont le jeune Roi de Suede vou-

lut bien lui confier la conduite.
1671 Il rompit ainſi le charme qui ſembloit retenir les bras de cette belliqueuſe Nation, & réveilla dans leurs cœurs cette noble ardeur, qui leur a fait remporter depuis la glorieuſe victoire de Lunden, où l'on a vû les deux Rois du Nord en perſonne combattre avec la même valeur, mais avec une grande diſparité de fortune.

1672 Monſieur de Pomponne entra dans l'exercice de ſa Charge de Secrétaire d'Etat vers le commencement de l'année 1672, célèbre par la déclaration de la guerre contre la Hollande, & plus encore par les progrès pro-

digieux des armes du Roi, qui commandant son armée en personne mit cette puissante République, en moins de deux mois, à deux doigts de sa ruine. Je me rendis à Saint-Germain, deux jours avant le départ du Roi; & j'eus le loisir d'entretenir mon frere durant deux jours que nous passâmes à Pomponne. Je reconnus en lui ce que je m'y étois bien imaginé, un homme simplement appliqué à faire sa charge, sans porter ses prétentions plus haut.

1672

J'obtins par son moyen des Lettres-Patentes en faveur de Monsieur d'Angers, pour introduire dans son Abbaye de Saint

Nicolas les Peres de la Congré-
1672 gation de Saint Maur, & j'eus le plaisir de les faire vérifier au Parlement, en dépit de la cabale d'Angers qui s'y opposoit ; je puis dire que j'eus la principale obligation de ce succès à mon ancien ami M. Daurat, qui par le moyen de Monsieur de Baville, son confrere en la troisième Chambre des Enquêtes, dont il me donna la connoissance, me procura l'appui de M. le Premier President. Il me donna encore M. Tambonneau pour Rapporteur, & celui-ci se porta en cette affaire avec toute l'affection possible.

Je demeurai tout l'été à Paris & à Pomponne où étoit mon

pere, prenant part aux bonnes nouvelles qu'on y recevoit par tous les couriers. On n'entendoit parler que de trois ou quatre Places prises à la fois. Le Rhin, l'Issel, la Meuse, le Waal ne purent arrêter l'ardeur de nos troupes; & sans la malheureuse blessure de Monsieur le Prince à Tholluys, Amsterdam, cette Capitale des Etats, n'auroit pas pu résister à la rapidité du torrent qui avoit déja inondé toutes ces Provinces. Mais le cours en ayant été rallenti par ce malheur, cette Ville eut le tems de pourvoir à sa sureté par une autre inondation, en mettant effectivement sous l'eau le pays qu'elle ne pouvoit 1672

plus défendre autrement. Les
1672 Hiſtoriens modernes ont aſſez parlé de tous ces faits ; ce n'eſt pas mon deſſein de redire ce qui eſt ſçu de tout le monde. Mais on peut ici faire une réflexion, ſur ce que des cauſes éloignées produiſent aſſez ſouvent des effets auxquels elles ſembloient n'avoir aucun rapport. En effet, qui auroit pu croire que la diſgrace des Maréchaux de Bellefond, de Crequi, & d'Humieres, occaſionnée par le refus d'obéir à Monſieur de Turennes, dût apporter un ſi grand obſtacle à l'achevement de la conquête de la Hollande. Cependant Monſieur le Prince a rendu ce témoignage ſi glorieux

à Monſieur le Maréchal de Cre- 1672
qui, que s'il avoit été dans l'armée, il ne ſe ſeroit point expoſé à paſſer le Rhin; mais que n'ayant perſonne ſur qui il pût ſe repoſer d'une ſi importante action, il avoit été contraint de l'exécuter lui-même. Il avouoit pourtant de bonne foi que le péril où il avoit vû Monſieur le Duc, lui avoit fait oublier qu'il étoit Général, pour penſer ſeulement qu'il étoit pere. L'infirmité humaine eſt trop grande, pour pouvoir toujours ſe défendre de ces ſortes de ſurpriſes, où la nature ſe rend maîtreſſe de la prudence la plus conſommée.

L'impétuoſité de la jeuneſſe ne ſe retient pas auſſi toujours par la

raiſon ; & cette même occaſion
1672 en donna un aſſez malheureux exemple, puiſqu'il en coûta la vie à Monſieur le Duc de Longueville, jeune Prince dont les excellentes qualités lui avoient acquis l'eſtime non-ſeulement de toute la France, mais encore des Nations étrangeres, & qui étoit comme aſſuré, lorſqu'il mourut, d'être bientôt élevé ſur le Trône de Pologne. Jamais mort n'a peut-être tant fait verſer de larmes, & de belles larmes, que celle-là. Tout ce qu'il y a de Dames ſpirituelles ou galantes à la Cour le pleurerent beaucoup, par un effet du véritable attachement qu'elles avoient pour ce Prin-

ce, beaucoup aussi par point 1672
d'honneur, pour donner à entendre que ce Prince en avoit pû avoir pour elles. Mais toutes, soit en se cachant, soit en faisant semblant de s'en cacher, se faisoient également soupçonner, ou d'une véritable passion, ou d'une folle vanité.

Je dirai à propos de cela ce qui m'arriva sur la fin de cet Eté avec Madame la Duchesse de Brissac. J'étois allé voir Monsieur le Duc de la Rochefoucault à l'Hôtel de Liancour : il me dit qu'il venoit de sortir une Dame qui se plaignoit fort de moi, sur ce que j'étois à Paris & que je ne l'avois point encore vûe. Je lui demandai qui

c'étoit, il me nomma Madame
1672 de Briſſac ; mais il m'ajoûta qu'elle alloit revenir. En effet, elle rentra preſque auſſi-tôt ; mais comme je me fus avancé vers elle pour lui faire mes complimens & mes excuſes, ſur ce que je n'avois point ſçu ſon retour de la campagne, je vis que preſque ſans me regarder & ſans m'écouter, après avoir demeuré un moment comme immobile, elle fit une petite révérence à la compagnie ; & ſans dire une parole, elle ſortit de la chambre, gagna ſon carroſſe & ſe retira. Si je fus ſurpris de cette réception d'une Dame qui ne revenoit-là que pour moi, à ce qu'on venoit de me

dire, je le laiſſe à penſer. Monſieur de la Rochefoucault ne le parut guères moins que moi : je ne lui témoignai rien pourtant de ce que je penſois ; & ayant achevé ma viſite, je me retirai. Deux jours après je fus voir Madame de Briſſac, & je la trouvai ſeule. Après que nous fûmes aſſis : » Vous dûtes être bien ſurpris » l'autre jour, me dit-elle, de » l'étrange tour que je vous fis, » & vous me devriez croire bien » impertinente ; mais l'eſtime que » vous ſçavez que j'ai toujours » eue pour vous me raſſure : je me » flatte que vous aurez ſuſpendu » votre jugement, jusqu'à ce que » vous en ſçachiez la cauſe. Je

1672

1672 » veux bien vous la dire, conti» nua-t-elle, & j'eſpère que vous » n'en aurez pas plus mauvaiſe » opinion de moi ». Je l'aſſurai fort qu'il faudroit d'étranges raiſons pour me faire perdre les ſentimens d'eſtime & de reſpect que j'avois pour elle. « Puiſque cela » eſt, reprit-elle, je vous avouerai » ſans façon que j'avois une amitié » fort tendre pour le pauvre M. » de Longueville : je ne m'en ca» che point, parce qu'il n'y a ja» mais rien eû de particulier entre » nous. Nous avions preſque tou» jours été élevés enſemble ; je le » regardois comme s'il eût été » mon frere ; notre amitié avoit » crû avec nous, & elle s'étoit

» encore

» encore augmentée par l'affiduité 1672
» qu'il fit paroître auprès de Madame la Princeffe de Conti dans sa derniere maladie, & par la part qu'il me témoigna prendre à mon extrême douleur pour la perte de cette vertueufe Princeffe, à laquelle j'avois mille obligations. Etant en ces termes avec lui, il eft aifé de juger combien j'ai été frappée de fa mort. Mais pour venir à ce qui vous regarde, continua-t-elle : comme je rentrois pour vous voir dans la chambre de Monfieur de la Rochefoucault, par une porte oppofée à celle par laquelle j'étois entrée la premiere fois, je jettai les yeux

1672 » par hazard ſur un portrait de » Monſieur de Longueville, qui » étoit au-deſſus de cette derniere » porte ; & comme depuis ſon » malheur c'étoit le premier ob- » jet qui pût me le rappeller, » cette vûe me frappa l'eſprit » d'une telle ſorte : que ne me » trouvant plus maîtreſſe de ma » douleur, je ne pus que me re- » tirer. J'eſpère que vous excu- » ſerez ma foibleſſe, puiſque vous » avez connu ſans doute par vous- » même le mérite de Monſieur » de Longueville »

Sur ce que je lui dis que je n'avois point eu cet honneur : » Ah ! que vous êtes heureux, » me dit-elle, de ne l'avoir point

» connu, vous ſeriez aſſurément
» à cette heure auſſi affligé que 1672
» nous de ſa perte ». Je la conſolai autant qu'il me fut poſſible, & je lui fis connoître que l'aveu ſincère qu'elle m'avoit fait m'aſſuroit bien mieux de ſa vertu, que les déguiſemens de tant d'autres ne me perſuadoient de celle qu'elles vouloient affecter.

On vit encore des afflictions plus touchantes pour cet illuſtre mort: on remarqua aſſez long-tems une Dame très bien faite, qui venoit tous les jours en deuil pleurer aux Céleſtins ſur ſon tombeau; on eut la curioſité de la faire ſuivre, & l'on obſerva qu'elle laiſſoit d'ordinaire ſon carroſſe auprès

de Saint Paul : elle s'en apperçut;
1672 & cela fit ceſſer cette lugubre aventure.

Je connois une autre Dame de mes amies à qui cette mort a ſervi d'un puiſſant motif pour quitter le monde : tant il eſt vrai que ce jeune Prince avoit fait naître pour lui de grandes & belles paſſions. Il a laiſſé un fils naturel qui a été reconnu ſans nommer ſa mere, que tout le monde cependant connoît aſſez ; & ſoit que ce fût un effet du hazard ou autrement, elle ſe trouva au Palais dans le tems que le Parlement faiſoit cette reconnoiſſance.

Après cette digreſſion qui ne ſera peut-être pas déſagréable,

je reviens à la guerre d'Hollande. 1672
Les ennemis, par l'inondation de leur pays avoient empêché les troupes du Roi de pénétrer plus avant dans leurs Provinces, on entendit à quelque négociation ; & tout le monde demeure d'accord que c'étoit le tems de faire une paix honorable & avantageuse. Hors l'entiere destruction de leur République, il n'y avoit point de parti que les Etats n'eussent accepté. On auroit rétabli glorieusement la Religion Catholique dans tant de Provinces d'où elle étoit bannie depuis un siécle. On auroit rendu comme tributaires ces Peuples dont la fierté méprisoit les Rois, & on auroit fait

ſervir à notre commerce ceux qui
1672 s'en prétendoient les maîtres.
Tout le monde fait l'honneur à Monſieur de Pomponne de croire que ſon avis étoit pour la paix: mais l'avis contraire prévalut; & il faut croire qu'il étoit bon, puiſque le Roi s'en laiſſa perſuader. En effet, il y avoit quelque choſe de bien charmant pour un Prince qui aime la gloire, de ſe voir à la tête d'une armée victorieuſe, en état de pouſſer ſes conquêtes où il lui plairoit; & il auroit pu exécuter tous ſes grands deſſeins, ſi l'Angleterre ne lui eût point manqué, & ſi une petite impatience de revoir Verſailles, n'eût point rallenti l'ardeur de ſes

troupes, en les privant de sa pré- 1672
sence. Il faut aussi demeurer d'accord que la continuation de la guerre a mieux fait connoître sa grandeur, puisqu'on n'auroit jamais pû croire qu'avec ses seules forces il eût non-seulement résisté à toutes les Puissances de l'Empire, de l'Espagne & des Provinces-Unies, mais même remporté tous les ans sur elles des avantages considérables. Ce sont de grandes raisons assurément pour autoriser les résolutions qu'on prit alors. Mais si on considere d'autre côté combien de sang & de millions nous a coûté cette gloire, il y aura peut-être peu de gens qui ne la trouvent achetée bien cher;

1672 particulierement ſi nous faiſons réflexion aux périls où le Roi s'expoſe ſans ceſſe, qui font trembler tous ſes bons ſujets & tous ceux qui aiment l'Etat, dont le ſalut eſt attaché à la vie de ce grand Prince : & ne doit-on pas avoir d'autant plus de ſoin de cette vie précieuſe, que lui-même ſemble la mépriſer davantage.

Je rapporterai à propos de cela une petite hiſtoire que m'apprit cette même année Monſieur du Freſne qui avoit été autrefois Secrétaire de feu M. de Feuquieres, & qui ayant été connu de feu Monſieur l'Electeur de Mayence, devint ſon Agent en notre Cour. Cet Emploi lui donnoit occaſion

d'avoir quelquefois des audiences
ſecretes du Roi. Il me conta 1672
qu'en ayant un jour eu une, après qu'ils eurent ceſſé de parler d'affaires, Sa Majeſté lui commanda de lui dire ce qu'il ſçavoit de certaines lettres de M. l'Electeur Palatin, avec leſquelles on accuſoit cet Electeur d'avoir voulu empoiſonner Monſieur de Mayence. Monſieur du Freſne conta la choſe; & le fait étoit, que Monſieur le Palatin avoit chargé un de ſes Gardes de cette lettre, avec commandement exprès de ne la donner qu'en main propre. Le Garde vint à Mayence, & n'y trouva point Monſieur l'Electeur. On le mena à ſon Grand-Vicaire

qui avoit ordre en ſon abſence
1672 d'ouvrir toutes les lettres qu'on lui adreſſeroit ; mais le Garde s'étant défendu de donner la ſienne ſur le commandement qu'il avoit. Comme ces Princes n'étoient pas bien enſemble, cela donna quelque ſoupçon ; ainſi le Grand-Vicaire le fit conduire où étoit Monſieur l'Electeur, lui donnant avis en même tems de prendre garde à lui. Monſieur de Mayence prit la lettre & la donna à ouvrir à un Secrétaire, qui n'eut pas plutôt rompu le paquet, qu'il tomba comme mort ſur le carreau ; & s'il n'eût été promptement ſecouru, il en auroit perdu la vie ſelon toute ſorte d'apparence.

Enſuite de ce petit récit, M. du Freſne prit occaſion de dire au Roi, que s'il oſoit donner un avis à Sa Majeſté, il lui ſembloit qu'elle permettoit un trop libre accès à toutes ſortes de gens pour lui parler; que particulierement dans la conjoncture préſente des affaires, il croyoit qu'Elle ne pouvoit prendre trop de précautions, ayant des ennemis enragés & capables de tout entreprendre. A quoi le Roi répondit: « On » m'a déja donné beaucoup de » pareils avis; mais enfin ſi j'étois » capable de ces craintes, je ne » vivrois pas. Il en ſera tout ce » qu'il plaira à Dieu, je ne pré- » tends pas pour cela devoir rien 1672

» changer en ma conduite. » Gran-
1672 de marque de la fermeté d'ame de cet invincible Monarque.

Je revis encore mon frere au retour du voyage ; mais comme il étoit presque toujours à Versailles, & que l'air de la Cour n'étoit plus à mon usage, m'étant accoutumé depuis si long-tems à vivre plus libre & plus en repos, je ne songeai plus qu'à mon retour en Anjou. J'allai lui dire adieu à Versailles, à la Ménagerie où il étoit logé : j'y fus deux jours. J'eus l'honneur de saluer le Roi, & je renouvellai connoissance avec Messieurs les Ducs de Noailles & de Montausier, qui tous deux, après tant d'années,

me firent voir qu'ils ne m'avoient pas oublié. Le dernier particuliérement m'a fait l'honneur en toutes les occaſions de m'en donner d'obligeantes marques. C'eſt une de mes plus anciennes connoiſſances, vû qu'il étoit de l'Hôtel de Rambouillet, où je l'ai toujours vû lorſqu'il n'étoit encore que Monſieur de Sales. Il étoit alors amoureux de l'illuſtre Mademoiſelle de Rambouillet (Julie d'Angennes) qui eſt morte Ducheſſe de Montauſier, Gouvernante des Enfans de France, & Dame d'honneur de la Reine. Monſieur de Montauſier fut longtems ſans oſer prétendre à ſa poſſeſſion: il ne l'obtint que lorſque 1672

par la mort du Marquis de Mon-
1672 tausier son frere, il fut devenu héritier de son nom & de ses biens; & que par un heureux changement il eut abandonné la fausse Religion dans laquelle il avoit été nourri pour embrasser la véritable. Il y auroit mille choses à dire de cet homme illustre, soit qu'on voulût s'appliquer aux qualités de son esprit, orné de toutes les belles connoissances, & soutenu d'un génie particulier pour faire les plus beaux vers du monde, soit qu'on examinât son ame remplie de toutes les vertus morales & Chrétiennes; soit enfin que s'arrêtant à son cœur on voulût décrire cette fidélité, cette

intrépidité dont il a donné tant
de marques en ſervant le Roi, & 1672
dont les glorieuſes bleſſures qu'il
porte ſont des preuves irréprochables. Mais il ſuffit pour faire ſon éloge de dire que le plus grand Roi du monde & le plus éclairé, l'a ſeul jugé digne d'être Gouverneur de Monſeigneur le Dauphin, & qu'il a parfaitement bien rempli tous les devoirs de cette importante charge.

Enfin je me ſéparai avec douleur de la chère compagnie que je laiſſois à Verſailles. Mademoiſelle Ladvocat qui étoit devenue fort de mes amies me promit de me donner ſouvent de ſes nouvelles, & elle m'a tenu parole

avec beaucoup d'exactitude. On
1672 doit faire cas d'une amitié comme la ſienne. Ce qu'on voit d'aimable dans ſon eſprit & en ſa perſonne, n'eſt pas ce qu'on doit le plus eſtimer. Elle n'aime pas tout le monde, & ne ſe ſoucie pas d'en être aimée; mais elle eſt ſincère & généreuſe, & on ſe peut fier en ſes promeſſes. Son eſprit eſt grand & capable de tout, & ſon cœur eſt encore plus grand que ſon eſprit. L'ambition, ſa paſſion dominante, paroît le remplir tout entier; mais comme elle n'a pas autant de bonheur que de mérite, il ſemble qu'on puiſſe eſpérer qu'elle cherchera à ſe ſatisfaire par des biens qu'elle ſe

pourra

pourra donner elle-même. On a 1672
déja remarqué en elle plus de tendresse qu'on ne croyoit qu'elle en pût avoir ; & quoique ce n'ait été jusqu'à cette heure que pour la belle Madame de Grignan, qui a des avantages tous particuliers ; il pourroit peut-être arriver qu'une si douce passion lui feroit enfin abandonner les ronces & les épines de l'autre, qui sous de belles apparences ne laisse pas de déchirer ceux même qu'elle semble traiter le mieux.

Je partis de Paris au commencement d'Octobre, & ne fus le premier jour coucher qu'à Chartres. J'étois prêt à me mettre au lit quand l'Abbé de Feuquieres,

1672 mon coufin & mon bon ami, arriva avec une caléche de Monfieur de Bafville, & me dit que M. le Premier Préfident l'avoit chargé de m'emmener à Bafville; que M. de Bafville même me feroit venu chercher, s'il ne lui avoit répondu de mon obéiffance à fes ordres. Je me défendis long-tems de cette vifite; mais enfin il m'affura fi férieufement que je defobligerois ces Meffieurs fi je les refufois, que je me laiffai conduire, étant auffi fenfible que je devois l'être à l'honneur qu'ils me faifoient. J'arrivai à dix heures du foir: ils étoient prêts de fe mettre à table. Après le fouper on fe mit à jouer; mais Monfieur

le Premier Préſident n'étant point 1672
du jeu , j'eus l'honneur de m'entretenir avec lui. Sa converſation me ſemble en vérité préférable à tous les plaiſirs après leſquels on court dans le monde , tant on y trouve à la fois de douceur & d'honnêteté , de brillant & de ſçavoir. C'eſt à Baſville qu'il le faut voir pour le bien connoître. C'eſt-là qu'il ſçait ſe proportionner à tous ceux qui l'y viſitent ; & que ſe dépouillant de la gravité qui convient au Chef du premier Parlement de France , & dont pourtant perſonne n'a jamais uſé avec une plus grande modération que lui , il deſcend dans tous les devoirs d'un homme privé , faiſant

aussi-bien que personne les hon-
1672 neurs de sa maison ; il se tient même obligé de l'honneur qu'il fait à ses amis de les y recevoir ; & par l'honnête liberté qu'il y donne, il y invite beaucoup plus qu'il ne pourroit faire par des paroles. Messieurs de Lamoignon & de Basville, dignes fils d'un pere si aimable, marchent sur les mêmes pas que lui. En vérité, & sans flatterie, on auroit peine à trouver en France tant de mérite & de vertu dans une seule famille. Vouloir faire l'éloge du pere, ce seroit une entreprise bien au-dessus de mes forces ; elle ne le seroit guères moins si on vouloit dire tout le bien qui se trouve en Mes-

ſieurs ſes fils : on en peut aſſez
juger par les beaux traits d'eſprit 1672
& d'éloquence que le Parlement
admire tous les jours dans les Plaidoyers de M. l'Avocat général de
Lamoignon, & par le choix qu'a
fait le Roi de M. de Baſville,
pour aſſiſter aux Conférences de
Cologne pour la paix, quoiqu'il
fût encore dans un âge ſi tendre,
que s'il ne l'avoit point devancé
par les lumieres de ſon eſprit &
de ſon jugement, il n'auroit pû encore être reçu dans une Charge de
Conſeiller de la Cour. Ces Meſſieurs vouloient me retenir tout
le lendemain; mais j'obtins mon
congé pour l'après-diner. Ils me
donnerent un carroſſe juſques à

Eſtampes où j'avois envoyé le
1672 mien. L'Abbé de Feuquieres me reconduiſit juſques-là, & le lendemain nous nous ſéparâmes.

J'eus toutes ſortes de malheurs en mon équipage, & j'arrivai à Tours avec bien de la peine, ayant tous mes chevaux eſtropiés. J'y trouvai Monſieur le Marquis de Dangeau, qui étoit depuis peu revenu d'Anjou, où le Roi l'avoit envoyé commander par commiſſion pendant la campagne.

C'étoit aſſurément un commandement fort peu néceſſaire; M. d'Autichamp, Lieutenant de Roi de la Ville & du Château, étant plus que ſuffiſant pour y contenir tout le monde dans le devoir,

non-ſeulement par l'autorité de
ſa charge que perſonne n'a jamais 1672
portée plus haut que lui, mais
encore par l'affection & le reſpect
que tout le monde croit devoir à
ſa douce maniere de gouverner.
C'eſt un Gentilhomme d'un fort
grand mérite, & qui a toute ſa
vie ſervi avec honneur & diſtinc-
tion : il eſt de la Maiſon de Beau-
mont, une des meilleures du
Dauphiné, & qui devoit être dé-
ja conſidérable en 1349, quand
Humbert Dauphin donna cette
Province au Roi Philippe de Va-
lois, puiſqu'un Gentilhomme de
ſon nom a ſigné dans l'Acte de la
donation qui en fut faite.

Je trouvai auſſi à Tours Mon-

ſieur Tubeuf, Intendant de la
1672 Province, dont je reçus toutes les marques d'amitié que je pouvois attendre de la parenté qui eſt entre nous, à cauſe de Madame ſa mere. J'en partis le lendemain avec M. le Marquis de Vaſſé, & Monſieur de Valentiné qui nous mena en ſa belle maiſon d'Uſſé, où je paſſai deux jours avec la bonne compagnie qu'on y trouve d'ordinaire, mais dont Mde de Valentiné fait toujours la meilleure partie. Elle y étoit avec ſa bonne amie Madame de Bobigné, à qui on peut dire qu'il ne manque que de la ſanté pour être une femme toute parfaite. Ce défaut lui fait préférer ſon couvent d'Angers à

toutes les ſatisfactions de Paris ; 1672
& pour moi je n'oſerois m'en
plaindre, puiſque ſans ſon agréable compagnie, le long ſéjour que je fais dans la Province ne me feroit pas ſi ſupportable.

J'y paſſai l'année 1673 & une 1674
grande partie de 1674. En cette derniere, au mois de Septembre, je fus à Bourbon. Ce fut un aſſez malheureux voyage pour moi ; car outre que je n'eus point de ſoulagement aux incommodités qui m'y avoient mené, j'y en trouvai de nouvelles par une mauvaiſe ſaignée qu'on m'y fit ; de maniere qu'après plus de deux ans, je n'en ſuis pas encore tout-à-fait guéri. J'y reçus auſſi la nouvelle de l'extrême

maladie de mon pere ; elle me
1674 troubla tellement, que je ne pus achever mes remedes. J'en appris la mort en arrivant à Angers : il avoit quatre-vingt-ſix ans, & à un peu de ſurdité près, il ne ſe reſſentoit d'aucune incommodité de la vieilleſſe. Je ne laiſſerai pas de me louer toute ma vie de ce voyage de Bourbon, puiſqu'il me procura la connoiſſance de Monſieur le Maréchal de la Ferté-Seneterre, & l'amitié de M. le Comte de Bouligneux, dans la converſation duquel je paſſai de ſi douces heures. Ces deux Meſſieurs ne ſe pouvoient pas louer également de la Cour : le premier en a obtenu des récompenſes di-

gnes de ſes grands ſervices, & de 1674
la gloire dont il ſe vantoit un jour
en préſence de M. de Turenne
& de quelques autres qui n'avoient pas toujours été dans le
bon parti ; il n'avoit jamais, diſoit-il, fait chanter le cocq, c'eſt-à-dire, qu'il n'avoit jamais renié
ſon maître : l'autre après avoir
paſſé ſa jeuneſſe à la Cour, & y
avoir dépenſé une grande partie
de ſon bien en ſervant, a perdu
par la mort de la Reine Mere la
charge de Lieutenant de ſes Gendarmes qu'il avoit achetée par
ſon commandement exprès, &
avec la permiſſion du Roi, & n'a
pas même pu conſerver le Régiment de Normandie, en ſe ré-

duiſant à y ſervir, quoiqu'il l'eût
1674 payé pour le Comte de Meilly, ſon frere, qui fut tué en le commandant à l'attaque de Voerden en Hollande. Ce qui fait bien voir que la fortune ne traite pas toujours également les gens de mérite.

Pendant que j'étois à Bourbon, Mademoiſelle de Montalais m'adreſſa à une de ſes amies, Madame de la Houſſaye, ſœur de M. de Sainte-Foi, Maître des Requêtes. Cette Dame me conta par quelle aventure elle avoit trouvé cette belle Angloiſe, Madame Stuart, dont la beauté fit beaucoup de bruit dès qu'elle parut à la Cour. Elles venoient toutes deux à Paris dans les car-

roſſes de Rouen, & s'étant rencontrées à la dînée, il parut à Madame de la Houſſaye qu'une jeune fille, ſi belle d'ailleurs & étrangère, n'étoit pas trop bien accompagnée de deux ou trois jeunes Conſeillers de Rouen qui ſe tenoient fort près d'elle. Elle lui en parla charitablement, lui demanda où elle comptoit loger à Paris, & lui propoſa de paſſer dans ſon carroſſe, où elle ſeroit avec plus de bienſéance. L'ayant trouvée fort docile à ſes avis, elle lui dit: qu'elle la vouloit loger à Paris avec une Demoiſelle de ſes amies, qui avoit une inclination particuliere pour l'Angleterre. Madame Stuart lui témoigna

1674

qu'elle lui en feroit fort obligée ;
1674 ainfi elle la mena à Mademoifelle de Montalais qui la reçut agréablement, & elles fe font tellement attachées depuis l'une à l'autre, qu'elles paroiffent inféparables. On a parlé diverfement des caufes de fon départ d'Angleterre : on a même cru qu'elle fuyoit une Cour, où elle craignoit que le Roi ne la trouvât trop à fon gré ; mais quoi qu'il en foit, elle a toujours paru très-fage en la nôtre, & ne s'y eft même guères montrée, quoique fa beauté & fa naiffance l'y euffent fait confidérer felon fon mérite. Son efprit s'eft porté à des prétentions plus folides ; & depuis que Dieu lui a

fait la grace d'embraſſer notre Religion, c'eſt un exemple de vertu qu'on ne ſçauroit aſſez louer. 1674

Au mois de Novembre de cette même année, le Roi me fit l'honneur de me donner l'Abbaye de Chaumes, plus conſidérable par le voiſinage de Pomponne, que par ſon revenu, & célèbre d'ailleurs par la vie & par la mort de feu Monſieur Henri de Gondrin, ce grand Archevêque de Sens, qui en faiſoit ſes chaſtes délices, & qui y a fini ſaintement ſes jours. On ſe ſouviendra éternellement dans l'Egliſe, de la force & de l'éloquence avec laquelle il a ſoutenu ſes droits & ſa diſcipline, & défendu la juſtice & la vérité,

contre la puissante cabale qui avoit
1674 entrepris de les opprimer.

L'incommodité qui m'affligeoit m'empêcha pendant l'hiver d'aller remercier le Roi : j'y fus au prin-
1675 tems, quelques jours avant que Sa Majesté partît pour l'armée. Mon frere me présenta à lui : Il reçut mes très-humbles actions de graces avec cette bonté charmante qui lui est toute particuliere, & qui le fait régner sur les cœurs, avec encore plus de pouvoir que son Sceptre ne lui en donne sur tant de millions d'hommes que Dieu lui a donnés pour sujets.

Je passai l'été à Paris, où j'avois quelques affaires : je n'y trouvai plus Mademoiselle Ladvocat,

elle

elle avoit été mariée l'année précédente ; mais je trouvai en sa place Madame la Marquise de Vins, qui, quoique femme d'un homme de qualité & de mérite, pouvoit néanmoins, sans trop se flatter, aspirer à une plus grande fortune. Elle étoit encore tous les jours chez sa sœur comme avant son mariage ; & si elle avoit voulu cacher un fils dont elle étoit déja mere, on l'auroit encore pû prendre pour fille. Nous fîmes plusieurs petits voyages à Pomponne pendant l'absence du Roi. Mais depuis qu'il fut revenu, je fus fort attaché à Paris par la maladie de l'Abbé de Feuquieres qui pensa mourir. Il avoit extrê-

1675

mement fatigué pendant la cam-
1675 pagne ; il vouloit être par-tout de jour & de nuit : il avoit encore accompagné le Roi à son retour, & il avoit fait sans obligation & sans intérêt, les fonctions d'Aumônier de Sa Majesté, pour ceux que leurs charges y obligeoient, & qui étoient absens. Enfin après avoir traîné quelque tems, il fallut succomber au mal ; & sans M. & Madame de Pomponne, qui userent d'autorité pour chasser un misérable Empyrique entre les mains duquel il s'étoit mis, on auroit eu de la peine à le sauver. Ç'eut été pour moi une très-grande affliction, ayant pour lui autant d'amitié que je sçais qu'il en a pour

moi. Il a beaucoup de bonnes
qualités & les défauts qu'on lui 1675
peut reprocher, ne feroient peut-être pas des défauts dans des perfonnes d'une autre profeffion que la fienne. Il aime un peu trop la guerre, pour un Abbé, & il devroit déférer davantage aux avis qu'on lui donne là-deffus; mais il eft généreux & bon ami; & quoiqu'il ne foit peut-être pas fort foigneux dans les petites chofes, on fe peut affurer fur lui dans les grandes. Il a fait une fois en fa vie une action fi extraordinaire, qu'on peut juger aifément de ce qu'il feroit capable de faire, s'il trouvoit fouvent des occafions femblables; elle eft trop belle

pour en laiſſer perdre le ſouvenir;
1675 & il eſt de la juſtice de conſerver, autant qu'il eſt en nous, les choſes qui ſont dignes de louanges. Il avoit gagné au jeu une ſomme conſidérable à M. le Duc de Mazarin : celui-ci par un eſprit bien différent du ſien, le paya en un billet de dix mille livres que lui devoit Monſieur de Feuquieres, ſon frere. L'Abbé le prit en payement, quoiqu'il eût bien pu le refuſer, & l'apporta à ſon frere qui lui demanda avec un peu de chagrin pourquoi il l'avoit pris, & ce qu'il prétendoit en faire: « Ce » que j'en prétends faire, lui dit » l'Abbé, ce que vous voyez »; & en même tems il le jetta dans

le feu. Je crois qu'on trouveroit
peu d'exemples d'une pareille gé- 1675.
nérosité ; car il y a peu d'hommes à l'épreuve de l'argent. Si l'Abbé de Feuquieres avoit connoissance que son frere n'étoit pas assez bien dans ses affaires pour acquitter cette dette, il connoissoit encore mieux les siennes, & sçavoit que leur état n'auroit pas donné envie à un autre de faire une telle libéralité. Il est le second fils de feu Monsieur de Feuquieres, qui mourut à Thionville Général de l'armée du Roi. Le troisième est mort dans le service, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie. Le quatrième est Gouverneur de Toul ; & par une aventure assez

extraordinaire il eſt devenu plus
1675 riche que ſes freres, ayant épouſé une fille de qualité des Pays-bas, nièce & héritiere en partie du feu Comte Henri de Bergue : le cas eſt aſſez ſingulier pour en faire le récit. Cette Demoiſelle avoit lié amitié en Flandres avec une Religieuſe, qui étant venue enſuite demeurer à Toul, entretenoit commerce avec elle. Il s'étoit formé dans ſon eſprit une telle horreur de l'ivrognerie, par le malheur d'une ſienne ſœur dont le mari étoit toujours ivre, que toutes ſes lettres étoient pleines de témoignages de l'averſion qu'elle avoit à ſe marier en ſon pays, où ce vice étoit ſi commun. Enfin

elle déclaroit qu'elle préféreroit 1675
un homme ſans bien, pourvû
qu'il eût de la qualité, & qu'il
fût ſobre, aux plus grands Partis
des Pays-bas qui pourroient penſer à la rechercher. Ces diſcours ſouvent répétés firent naître à la Religieuſe la penſée de procurer cet avantage au Comte de Pas: elle lui conſeilla d'y penſer. Elle écrivit auſſi à la Demoiſelle, qu'elle avoit trouvé ce qu'elle cherchoit, & lui fit un portrait avantageux du Comte de Pas. Il ne manquoit plus que de ſe voir: il fut en Flandres; ils convinrent de leurs faits, & enfin ils ſe marierent.

Le cinquième fils de feu M. de

1675 Feuquieres avoit été Guidon des Gendarmes de feu Monſieur le Prince de Conti, & eſt mort en ſa maiſon, un peu trop tôt pour ſes enfans. Il y a de certaines familles privilégiées où on ne trouve preſque jamais de rebut; celle de Pas-Feuquieres peut paſſer pour être de ce nombre. Tous ceux que j'ai connus de ce nom ont eu un talent particulier pour la guerre; & c'eſt proprement le caractère de cette Maiſon. Le Marquis de Feuquieres, fils aîné de l'Ambaſſadeur de Suede, ſoutient déja dignement ſon nom, s'étant fait diſtinguer dans les divers Commandemens qu'il a eus, juſqu'à être choiſi par le Roi pour

être à la tête du Régiment de Rambures, le premier des petits vieux Corps. Il étoit fort estimé de Monsieur de Turenne, qui certainement se connoissoit en gens ; mais ce puissant appui lui manqua, comme à toute la France, par le malheur qui nous enleva ce grand Capitaine. Ce fut en cette même année 1675. On ne sçauroit s'imaginer quelle consternation cette mort jetta dans tous les esprits. Je me trouvai au Palais quand elle commença à être sçue. Ce n'étoient que murmures & que plaintes : on passoit jusques à la frayeur ; & comme si les ennemis eussent déja été à nos portes, on voyoit les plus 1675.

1675 timides ſonger aux moyens de ſe mettre en ſureté par la fuite : d'autres, comme dépourvus de tout conſeil, ne ſçavoir à quoi ſe réſoudre ; & les plus généreux enfin s'exhorter les uns les autres à ſe réunir & à demeurer fermes pour le ſervice du Roi & de la Patrie. Mais on ne fut pas long-tems dans ces allarmes, la prudence de Sa Majeſté y remédia auſſi-tôt, en envoyant M. le Prince prendre la conduite de l'armée que Monſieur de Lorges avoit ramenée en Alſace. Ce nom terrible aux Allemands abbatit d'abord leurs eſpérances ; & ce déluge dont nos Provinces étoient menacées fut heureuſement arrêté par la valeur

de ce grand Prince, qui comme une digue impénétrable, rendit 1675 tous leurs efforts inutiles.

Qui voudra sçavoir la grandeur de la perte que nous fîmes en la mort de Monsieur de Turenne, n'a qu'à voir la belle & éloquente Oraison funèbre que prononça M. l'Évêque de Tulle, en l'honneur de ce grand homme. On ne sçauroit porter son mérite plus haut, ni mieux accorder l'exagération & la vérité. L'esprit demeure rempli en la lisant, de grandes & de nobles idées, que ne laissent pas d'autres pieces qu'on a voulu lui comparer; on prétendra peut-être que celles-ci sont plus dans les régles de l'art, & que toutes

les parties de la Rhétorique y ſont
1675 mieux obſervées. Mais, s'il eſt permis de le dire, je crois voir des diſciples qui s'aſſujettiſſent ſervilement aux regles ; au-lieu que l'autre comme un maître s'élève au-deſſus des préceptes, ſe donnant lui-même pour regle à ceux qui ſeront capables de le ſuivre. Ce n'eſt pas la premiere fois que ces ſortes de comparaiſons ont été avantageuſes à Monſieur de Tulle. Je me ſouviens d'une Paſſion qu'il prêcha, lorſqu'il n'étoit encore que le Pere Maſcaron. Elle donna tant de jalouſie à M. l'Evêque de Périgueux, qu'il entreprit de faire voir que ce n'étoit qu'un larcin qui lui

avoit été fait d'une qu'il avoit 1675
prêchée quelques années auparavant. Elles coururent toutes deux, de maniere qu'on put en voir la différence ; & le jugement qu'on en fit ne fut point desavantageux à Monsieur de Tulle. On trouva même assez étrange que M. de Périgueux qui avoit aussi fleuri dans l'Oratoire, sous le nom du *Pere le Boue*, dont la réputation étoit établie, & qui étoit déja Evêque, eût pris à tâche de décrier un jeune Prédicateur son confrère, & de faire tort à sa fortune ; ce qui fit dire un assez plaisant mot à un Pere de l'Oratoire, qui s'étant arrêté avec quelques autres à regarder un carrosse de

Monſieur de Périgueux, ſur le-
1675 quel ce Prélat avoit fait peindre ſes armes, ce qui paroiſſoit peu conforme à la modeſtie de la Congrégation : « Au moins, dit-il à ſes confreres, en leur montrant une tête de Levrette, de gueules, qui ſe voyoit en la pointe de l'Ecu, » au moins, mes Peres, remar- » quez qu'il a une chienne de » gueule ».

Puiſque nous en ſommes ſur les Peres de l'Oratoire, je ne puis oublier ici un trait agréable du Pere d'Urfé, frere de Monſieur l'Evêque de Limoges, mais qui n'eſt pas dans les mêmes ſentimens que ce Prélat. Celui-ci ſe plaignoit un jour à lui, dans l'a-

mertume de ſon cœur, de ce que le nom d'Urfé ſembloit ne devoir 1675 être connu que par l'Aſtrée: «C'eſt une étrange choſe, lui diſoit-il, » qu'il faille que ce méchant livre » deshonore d'autant plus notre » nom, qu'il eſt entre les mains » de tout le monde. Pour moi, je » voudrois que quelqu'un de nous » s'appliquât à faire quelque bon » Ouvrage qui effaçât la mémoire » de celui-là, & qui empêchât de » le lire; & comme vous avez de » l'eſprit & du loiſir, il me ſemble » que vous devriez vous y em» ployer ». Le Pere d'Urfé ayant fort loué le zèle de ſon frere: « Je ſçais bien un meilleur moyen, » lui dit-il, pour qu'on ne liſe

» plus l'Aſtrée : & quel eſt-il ,
1675 » reprit avec chaleur Monſieur de
» Limoges ? c'eſt , répondit le
» Pere d'Urfé, de publier & d'aſſu-
» rer que les cinq Propoſitions
» ſont dans ce Livre , il ne faut
» point douter après cela qu'il ne
» ſoit bientôt défendu & condam-
» né à l'oubli éternel ».

Je ne crois pas avoir beſoin d'expliquer ce que c'eſt que ces cinq Propoſitions ; elles ont fait & font encore trop de bruit , pour n'être pas connues de tout le monde. Je crois qu'il eſt encore moins néceſſaire de dire de quel ſentiment étoient ces deux freres ſur cette matiere.

La mort de M. de Turenne ne fut

ſut pas le ſeul malheur qui nous arriva en cette année 1675 ; le Roi eut encore une autre diſgrace, par la défaite de Monſieur le Maréchal de Crequi auprès de Trèves ; mais ſa bonne fortune ordinaire empêcha les ennemis d'en tirer tout l'avantage qu'ils auroient pû. Le Duc de Zell qui commandoit leur armée, rejetta le conſeil du vieux Duc de Lorraine qui vouloit qu'on allât droit à Metz, & ſe contenta de prendre Trèves; mais il trouva plus de difficulté qu'il n'avoit cru, par la vigoureuſe réſiſtance du Maréchal de Crequi, qui s'étoit jetté dedans après ſa défaite. Il fit en cela juſtement ce que le Roi avoit de- 1675

viné qu'il feroit. Car comme on
1675 fut quelques jours à la Cour ſans ſçavoir ce qu'il étoit devenu, Sa Majeſté dit : « Il doit s'être jetté » dans Trèves ». C'eſt peut-être ce qui a fait que ſon malheur ne lui a pas nui, comme on auroit cru.

Sur la fin du mois d'Août je fus paſſer huit jours à Chaume, où je n'avois point encore été. Mon frere, ma belle-ſœur & Madame de Vins y vinrent, en allant de Pomponne à Fontainebleau où étoit la Cour, je les y accompagnai ; & après y avoir paſſé un jour, je pris la route de Bourbon, où j'étois obligé de retourner pour ma ſanté. Je fis une grande partie

du chemin avec M. le Préſident 1675
de Champlâtreux, qui s'en alloit
aux eaux de Vichy, & j'en reçus
mille honnêtetés. Je retrouvai à
Bourbon Monſieur le Maréchal
de la Ferté qui ne manque point
d'y être tous les ans, & on peut
dire que ces eaux ſont pour lui la
fontaine de Jouvence. Il y vient
toujours eſtropié, & il s'en retourne
guéri. Je me ſouviens qu'un
jour qu'il ſe promenoit dans mon
jardin, après avoir reçu des nouvelles
de Lorraine où l'allarme
étoit grande, il me dit avec chagrin :
« Monſieur l'Abbé, ce n'eſt
» pas tout, mais c'eſt que ſi les
» ennemis vont à Metz, il n'y a
» pas dans la Citadelle de quoi tirer

1675 » ſix coups de canon». Il étoit réſolu de quelque maniere que ce fût, de s'aller jetter dans cette Place dont il étoit Gouverneur. Mais les premieres nouvelles que nous eûmes diſſiperent nos craintes ; la ſeule préſence de M. le Prince que le Roi avoit envoyé en Alſace, comme je l'ai déja dit, ayant fait avorter tous les grands deſſeins des Allemands.

Je trouvai auſſi à Bourbon Madame l'Abbeſſe de Notre-Dame de Soiſſons, fille de feu Monſieur le Comte d'Harcourt, cet homme ſi glorieuſement connu dans nos hiſtoires. Elle ſe déclaroit hautement pour aimer tout ce qui portoit le nom d'Arnauld, ne

craignant point qu'on la ſoupçon-
nât d'être Janſéniſte. Ainſi elle 1675.
me fit l'honneur de me commander de la voir ſouvent, à quoi j'obéis avec beaucoup de reſpect & de plaiſir tout enſemble; car j'avoue que je n'ai jamais connu un eſprit plus beau ou plus éclairé, joint à une plus grande modeſtie; plus de douceur avec plus de force; un plus juſte tempérament de l'humilité religieuſe & des ſentimens de nobleſſe que devoit inſpirer la grandeur de la Maiſon de Lorraine. Je ne m'étonnai plus après cela de ce que j'avois vû peu de mois auparavant en Mademoiſelle d'Armagnac, ſa niece, qu'elle avoit éle-

vée dès l'enfance, & qui étoit
1675 auſſi faite à douze ans, qu'une autre auroit pu l'être à dix-huit. Monſieur le Grand, ſon pere, à qui j'étois allé rendre mes devoirs à Paris me la fit ſaluer avec Madame d'Armagnac; elle n'étoit pas encore Ducheſſe de Cadaval, mais elle étoit ſur le point de l'être: ſa beauté & ſa bonne grace la faiſoient paroître très-digne du rang qu'elle alloit occuper en Portugal, & ce rang ſembloit ne lui cauſer aucun embarras. Je ſuis perſuadé qu'elle porteroit avec autant de dignité la couronne de ce Royaume qui la regarde d'aſſez près.

Nous avions encore à Bourbon

beaucoup de perſonnes conſidé- 1675
rables, entre autres Madame de Novion, & Madame la Marquiſe de Béthune qui ſe meſuroient. L'une étoit fière de ſa beauté & du mortier qu'elle eſpéroit voir quelque jour ſur la tête de M. ſon mari ; l'autre ne l'étoit pas moins du rang qu'elle tenoit à la Cour ; mais principalement encore de la gloire d'avoir une ſœur Reine de Pologne, & femme de ce grand Maréchal Sobieski, que ſa vertu & ſa valeur, par des exploits preſque incroyables, ont élevé à la plus haute fortune où un particulier puiſſe arriver dans le monde. Je me trouvai logé en même maiſon avec un Abbé Po-

lonois, fort honnête homme &
1675 de grande piété, qui m'entretenoit assez souvent des merveilles de la vie de ce grand Prince ; il en avoit un portrait fort ressemblant, à ce qu'il assuroit ; & tout ce qu'on voyoit en son air & en son visage, convenoit parfaitement bien aux grandes idées qu'on s'étoit formées de lui. On en concluoit aisément que le plus grand bonheur de la Reine sa femme n'étoit pas de porter la couronne, mais de posséder le cœur d'un Prince si grand & si aimable.

Toute cette bonne compagnie de Bourbon à laquelle je pourrois ajoûter les noms de beaucoup d'autres personnes de mérite &

de qualité, n'a jamais le pouvoir
d'y retenir perſonne, dès qu'on a 1675
achevé ſes remedes. J'en partis les derniers jours de Septembre, me ſéparant avec regret de M. le Comte de Bouligneux, qui n'y étoit arrivé que depuis huit jours. Madame de Boufflers en étoit partie quelque tems auparavant, faiſant voir en ſa perſonne un effet comme miraculeux de ces eaux. Elle y étoit arrivée aveugle & paralytique, & elle s'en retournoit parfaitement guérie. Dieu voulut donner au moins cette conſolation à Monſieur & Madame du Pleſſis-Guénégaud, ſes pere & mere, dont il exerçoit déja la vertu par tant & de ſi

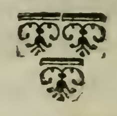
rudes épreuves. Jamais peut-être
1675 il ne s'eſt vû de perſonnes faire de
ſi grandes pertes en ſi peu de
tems. On ſçait comment la Charge de Secrétaire d'Etat leur fut
ôtée ; avec quelle rigueur ils ont
été traités dans leurs biens par la
Chambre de Juſtice ; & enfin de
quelle maniere ils ont vû périr
preſque tous Meſſieurs leurs enfans. Monſieur du Pleſſis dont la
patience a paru extraordinaire
dans tous ces malheurs, y a enfin
ſuccombé ; & il falloit pour couronner la vertu de Madame du
Pleſſis, qu'elle eût encore le
chagrin de perdre un vertueux
mari, qui l'aidoit à ſoutenir le
poids ſi peſant de tant d'infortunes.

On la pourra toujours regarder
comme un grand exemple de 1675
l'inſtabilité des choſes humaines, & comme un modèle à imiter dans la bonne & dans la mauvaiſe fortune. Dans l'une, ſa modération fit qu'elle ne s'éleva point, & les honnêtes plaiſirs que trouvoit chez elle une troupe choiſie d'hommes & de femmes d'eſprit, étoient de nature à ne pas effaroucher la vertu même la plus ſcrupuleuſe. Dans l'autre, ſa patience a même ſurpaſſé ce qu'on pouvoit attendre d'elle, & c'eſt dire en deux mots tout ce qui ſe peut concevoir de la plus parfaite réſignation aux volontés du Souverain Maître.

1675 Il eſt tems de finir ces Mémoires, & je ne le puis à mon avis plus utilement, qu'en recueillant mon eſprit de la diſſipation où l'ont jetté tant de choſes qui y ſont écrites, pour l'appliquer au ſeul point néceſſaire que nous ne ſçaurions aſſez méditer.

FIN.

En Janvier 1677.



EPITAPHE

De Monſieur d'ANDILLY, gravée ſur ſon tombeau à Port-Royal des Champs.

ICY repoſe Meſſire Robert Arnauld, Seigneur d'Andilly, dont le nom ſeul ſuffiroit pour ſon éloge, à l'égard de ceux qui ont été témoins de ſa vie. Il a eu l'eſprit noble, le cœur grand, les inclinations généreuſes. Dans ſa jeuneſſe même il a paru digne des plus grands emplois; il en a ſoutenu de très-importans avec une rare ſuffiſance & une antique probité. Il a eu dans ſa perſonne tout ce que le monde admire, & il a toujours mépriſé le monde.

Dieu d'abord s'est rendu maître de son cœur. Il a été innocent dans la Cour, incorruptible dans les plus grandes occasions de s'enrichir, & inébranlable comme Joseph parmi les attraits & les sollicitations du siécle. Jamais personne n'a plus aimé & honoré ses amis, ni n'a été plus digne du respect & de l'amitié singuliere qu'ils avoient pour lui. Il a aimé la vertu dans ceux mêmes qu'il ne connoissoit pas; & ayant rencontré dans une prison des personnes que l'on y avoit mis injustement, il s'est exposé à de grands travaux, & presque à la mort, pour les tirer de l'oppression. Lorsque la Mere Angélique, sa sœur, se démit de cette Abbaye, & qu'elle obtint qu'elle

ſeroit élective, il favoriſa ce deſſein de tout ſon pouvoir ; & il s'y employa avec tant d'ardeur, que ſes amis même admiroient qu'il prît plaiſir à ſacrifier ainſi l'intérêt de ſa famille à celui de Dieu.

Ayant toujours été de cœur ſéparé du monde, il le quitta en effet & il ſe retira en cette Maiſon, trente ans avant ſa mort, où il couronna l'innocence de ſa vie par une pénitence proportionnée à ſes forces, & plus connue de Dieu que des hommes. Il lui eſt arrivé dans cet état des afflictions très-ſenſibles, dans leſquelles il s'eſt ſoumis avec une humilité profonde aux ordres de Dieu. C'eſt lui qui a été une des principales cauſes du rétabliſſement de cette

Maiſon, par les dépenſes qu'il y a faites lorſqu'elle étoit abandonnée, pour la rendre plus habitable & plus ſaine. Il y a eu ſa mere, ſix ſœurs, & cinq filles Religieuſes; mais Dieu lui avoit donné une affection de pere pour toutes les perſonnes de cette Maiſon, qui ont eu auſſi pour lui le même reſpect qu'il avoit pour elles. A l'âge de quatre-vingts ans il a joint à la force de ſon eſprit, qui a toujours été le même, une ſimplicité d'enfant, étant prêt de recevoir les avis des perſonnes mêmes qui lui étoient beaucoup inférieures. Il a paru auſſi avare de ſon tems pour le bien ménager, que libéral, & même prodigue de ſon bien envers les pauvres. Il a aimé le travail, comme on aime

d'ordinaire

d'ordinaire les divertiſſemens ; & il a conſacré le ſien, en quelque ſorte, par les excellentes traductions des vies & des œuvres des Saints, qu'il a données à l'Egliſe, en ſe nourriſſant lui-même des vérités qu'il publioit pour les autres. Il employoit ce qui lui reſtoit de tems à la culture des arbres, admirant dans cette occupation les ouvrages de l'Auteur de la nature, & ſe tenant heureux de rendre à Dieu quelque ſervice en la perſonne de celles qui ſont occupées jour & nuit à le louer. Enfin n'ayant plus dans l'eſprit que l'éternité, à laquelle il touchoit déja, comme il diſoit lui-même, il tomba dans une maladie violente, où ſa foi & ſa piété parurent plus que jamais ; &

regardant la terre comme un lieu de peine & de péril ; & le ciel comme l'objet de ſes eſpérances & de ſes déſirs , il rendit ſon ame à Dieu le vingt-ſeptieme Septembre 1674 , *âgé de* 85 *ans &* 5 *mois.*





TABLE

DES MATIERES

Contenues dans ces Mémoires.

Le chiffre Romain désigne la Partie ; & le chiffre Arabe la page.

A

ACTION singuliere d'un Gentilhomme Anglois dans un combat de bêtes, II. 139 & *suiv*.

Aix, (M. l'Archevêque d') frere du Cardinal Mazarin : son indiscrete civilité, II. 8. & *suiv*.

Allumettes (l'Ordre des), Ordre de Chevalerie, I. 235.

Amirante de Castille : il refuse au Cardinal d'Est les honneurs qui lui sont dûs, II. 51. Il est forcé de plier, 56.

Angers, assiégé & pris par les

troupes du Roi, III. 29, 30. Sédition à Angers, 60, 61.

Anguien, voyez *Condé*.

Anne d'Autriche, Reine de France, Régente du Royaume, I. 245. Elle auroit pardonné ses disgraces au Cardinal de Richelieu, 246. Elle vuide la Bastille, 248.

Annese (Gennaro) chef des révoltés à Naples, II. 98. Il se retourne du côté des Espagnols, 109, 110.

Antipathie singuliere de deux chevaux, I. 111.

Armagnac (M. & Mademoiselle d'), III. 197, 198.

Arnauld d'Andilly, son portrait, I. 1 & *suiv.* Intendant de l'Armée du Roi en Allemagne, 11, 12. Sa vie ordinaire, 12, 13. Il tombe malade pendant la retraite de Mayence, 50. Danger qu'il court, *ibid.* Il vend Andilly, 230. Il reçoit des marques de confiance de la Reine-Mere, 247. Il n'en use que pour demander la liberté de M. l'Abbé de Saint-Cyran, *ibid.* Il se retire à Port-Royal des Champs, II. 2. Biens qu'il fait à cette Maison, 147. C'est à lui que l'E-

glise d'Aleth a eu l'obligation d'avoir M. Pavillon pour Evêque, III. 80. Il va en Cour remercier le Roi de la charge de Sécretaire d'Etat donnée à son fils, 124 *& suiv.* Il avoit refusé une Charge semblable, 128. Sa mort, 170. Son Epitaphe, 205.

Arnauld d'Andilly (Madame), Sa tendresse pour ses enfans, I. 6, 62 *& suiv.* Précautions qu'on est obligé de prendre pour la disposer à voir son fils qu'elle avoit cru mort, 62 *& suiv.* Sa mort, 101.

Arnauld, Abbé de Chaumes, destiné par son pere à l'état Ecclésiastique, I, 10. Il suit le parti des armes, 18. Il entre au Régiment des Gardes du Roi, 30. Il va à Metz, 33, à Deux Ponts où il s'ennuye, 40. Il dort près de 24 heures sans s'éveiller, 55. Dangereusement malade : suites de cette maladie, 57 *& suiv.* Il sert en qualité de Volontaire, 66. Il est Capitaine d'Infanterie, 87. Il se repent d'avoir voulu voir une Religieuse, 89. Comment il apprend la naissance de Louis XIV, 107 *& suiv.*

Péril qu'il court par un accident assez singulier, 110. Autre péril de la part de soldats yvrognes, 122 & *suiv.* Il refuse une alliance. Sa maniere de penser sur le mariage, 127 & *suiv.* Il s'écarte plaisamment de son chemin, 136 & *suiv.* Voyage en Cour, 139 & *suiv.* Il devient Cornette des Carabiniers de France, 178. La mort de M. de Feuquieres lui fait faire de sérieuses réflexions, 194. Il est malade, 205, 206. Il reste en garnison à Verdun, 213 & *suiv.* Il est envoyé vers le Duc de Lorraine, 219 & *suiv.* Il dispute le pas à un Conseiller du Parlement de Metz à la procession de l'Assomption, 228, 229. Envoyé en Cour, il obtient à peine audience de M. des Noyers, 235 & *suiv.* Il retourne en Cour, 250 & *suiv.* Il se plaint de n'avoir pas été pris pour second dans un duel, 259. Cette plainte donne lieu à de nouvelles réflexions, 260. Le refus d'une Charge achève de le résoudre à quitter le monde, 262. Il le quitte & embrasse l'état Ecclésiasti-

que, II. 1 & *s.* Il accompagne M. l'Abbé de Saint Nicolas, son oncle, dans son voyage d'Italie, 3 & *suiv.* il danse à un bal avec la Marquise Calcagnini, 23. il hérite de Pomponne, 159. Maladie, 160. M. le Duc de Rohan l'envoye faire des propositions à M. l'Evêque d'Angers, III. 14 & *suiv.* Il retourne à Angers, par ordre de l'Evêque, 18. Il parle fermement au Duc & à la Duchesse de Rohan, 19 & *suiv.* Il est soupçonné, & se sauve d'Angers par stratagême, 25 & *s.* Il est poursuivi, & se retire à Sautrai, 28, 29. Il céde presque tout son bien à son frere, pour lui faciliter un mariage avantageux, 65, 66. il va à Bourbon, 169. Il est nommé à l'Abbaye de Chaumes, 175. Il retourne à Bourbon, 194.

Arnauld de Pomponne. Dangers qu'il court dans son enfance, I. 7, 8. Intendant de Casal, II. 72. Il épouse Mademoiselle Ladvocat, III. 65, 66. Enveloppé dans la disgrace de Monsieur Fouquet, il est relégué à Ver-

dun, 73. Il eſt rappellé, *ibid.* & nommé Ambaſſadeur en Suede, 74. Il eſt à ſon retour très-bien reçu du Roi, 104. Il eſt envoyé Ambaſſadeur en Hollande, 114. nommé à une ſeconde Ambaſſade en Suede, il fait lui-même ſon Inſtruction, 115 & *ſuiv.* Il eſt nommé Secrétaire d'Etat, & comment, 119 & *ſuiv.* Flatteries qu'attire la fortune, 127. il conclut un traité avec la Suede, 132. Il entre dans l'exercice de ſa charge, 134. Il eſt d'avis de faire la paix avec la Hollande après la campagne de 1672 : & ſon avis étoit peut-être le meilleur, 149 & *ſuiv.*

Arnauld, Abbé de Saint Nicolas, puis Evêque d'Angers, chargé des affaires de France à Rome, II. 3 & *ſuiv.* Son voyage, 6 *juſqu'à* 33. Il jette les fondemens de l'engagement du Duc de Modène avec la France, 25. Etat des affaires de France à Rome, 38, 46. Il ne témoigne aucun empreſſement de voir le Pape, 50. Il va loger avec le Cardinal Grimaldi au Palais du Cardinal Antoine (Bar-

berin) pour empêcher le Pape de s'en emparer, 58. Il va au siége d'Orbitello, 59, 60: retourne à Rome, 61. Va à Florence, 63: est obligé de séjourner à Radicofani, *ibid. & suiv.* Il va à Saint-Cachan, 67. Est bien reçu à Florence, 69. Retourne à Rome, 73. Est nommé pour joindre le Duc de Guise à Naples, 106 & *s.* Il ménage l'accommodement du Duc de Bouillon, 113 & *suiv.* Il obtient son rappel, 128. Il fait une chute dangereuse qui n'a pas de suite, 134, 135. Il se retire à Port-Royal durant les troubles de la fronde, 154. Il est nommé Evêque d'Angers, 157. Il détourne pour un tems l'orage qui menace cette ville, 161. Son Sacre, III. 1. Il sort d'Angers, 12. Le Duc de Rohan l'empêche d'y rentrer, 14 & *suiv.* Il ne veut entendre à aucune composition contre le service du Roi, 18. Il va en Cour à Saumur, 22. Il a honte d'y être, *ibid.* Il retourne à Saumur pour un Service solemnel, 41 & *suiv.* Danger singulier qu'il court

en retournant à Angers, 44 *& suiv.* Il souffre une horrible persécution sous le phantôme du Jansénisme, 79. Sa constance, 82. Il introduit les Bénédictins de Saint Maur dans son Abbaye de S. Nicolas à Angers, 135, 136.

Arnauld, Mestre-de-Camp général des Carabiniers de France : est fait Gouverneur de Philisbourg, I. 9. Prisonnier à la prise de cette ville : Il refuse d'être libre sur sa parole, 21 *& suiv.* Il se sauve de prison, & par quel stratagême, 24 *& suiv.* Il se rend prisonnier à la Bastille, 27. Il en sort pleinement justifié, *ibid.* Il visite les Places de Picardie, 64. fait appeller en duel le Marquis de Gassion, 72. Il fait une visite galante à Madame de Rambouillet, 74 *& suiv.* Il sert au siége d'Arras, 200 *& suiv.* Il veut tirer par force l'Abbé de Croizilles de sa prison, 210. Il fait le blocus de la Motte en Lorraine, 229 *& suiv.* Reçoit ordre de le lever, & de joindre M. le Prince au siége de Thionville, 256. il est blessé dans un duel, 259. Prédic-

dictions singulieres qu'il fait, II. 168 & *suiv.* Il manque d'être arrêté avec M. le Prince, 173. il épouse Madame la Présidente de la Barre, *ibid.* Stratagême dont il use pour faire tenir une épée à M. le Prince, 174 & *suiv.* Autre stratagême pour tirer les Princes du Château de Marcoussi, 177, 178. Il veut dissuader M. le Prince de prendre les armes, 179. Il est nommé par Monsieur le Prince Gouverneur de Dijon, 180. Il meurt de chagrin *ibid.* Son éloge, 181 & *suiv.*

Arnauld, Conseiller au Parlement de Metz, I. 58.

Arnauld, Lieutenant des Carabiniers, vient à Verdun après la déroute de Thionville, I. 167. Il est tué dans une action, 172 & *suiv.* Ses honneurs funébres & son éloge, 174.

Arras, siége de cette Place, I. 196 & *suiv.* Elle se rend, 204.

Autichamp, (*M. de Beaumont d'*) Son éloge : antiquité de sa Maison, III. 166, 167.

B

BAGUE singuliere d'une seule

perle, II. 137. Autre bague dont le chatton étoit une montre enchâſſée dans le cryſtal, 138, 139.

Baradas, (M. *de*) Sa fidélité : ſon éloge, I. 51, 52.

Barberins, (les) perſécutés par Innocent X, ſont pris ſous la protection de la France, II. 6 & *ſuiv.* Leur rétabliſſement, 73.

Barcarola, (la Nina) courtiſane de Rome, II, 87,

Barcos, (M. de) I. 4, 5.

Barricades, (journée des) II. 149.

Baſſompierre, (le Maréchal *de*) ſort de la Baſtille, non ſans ſe faire beaucoup prier, I. 248, 249. Combien changé pendant ſon ſéjour à la Baſtille, *ibid.*

Baſtille, illuſtres malheureux dont elle eſt peuplée, I. 28. elle redevient déſerte, 248 & *ſuiv.*

Bâville, (M. de Lamoignon *de*) Premier Préſident du Parlement de Paris : ſon éloge & celui de ſes enfans, III. 162, & *ſuiv.*

Beaufort, (le Duc *de*) ne ſe preſſe pas de ſecourir Angers, III. 31. Il a l'honneur de verſer le Roi, 69.

Beauvais, (M. l'Evêque de) Premier Miniſtre, I. 245.

Bec, (le Général) Son caractère, sa réponse à Picolomini, I. 162, 163,

Bec, (le Marquis *du*) Gouverneur de la Capelle, raisonne très-bien sur l'état de cette Place, & la défend très-mal, I. 65.

Becherelle, Aide-de-Camp, I. 135. Blessé, 160.

Benjamin, Directeut d'une Académie, 20. Son éloge. Ses Elèves, 30 & *suiv.*

Bentivoglio, Origine du nom de cette Maison, II. 27, 28.

Béthune, (Madame la Marquise *de*) III, 199.

Blainville, (le Marquis *de*) aime la Comtesse de Cantecroix, I. 222. Comment il apprend que le Duc de Lorraine est son rival, *ibid.* & *suiv.*

Bobigni, (M. de) III. 168.

Bonzi, (le Cardinal *de*) Ambassadeur en Pologne, III. 105. Comment il fut engagé à embrasser l'état Ecclésiastique, 106 & *suiv.*

Bouillon, (le Duc *de*) disgracié. Stratagême qui lui procure une entrevûe avec M. l'Abbé de Saint Nicolas, II. 112 & *suiv.* Son éloge & celui de Madame la Du-

cheſſe, 114. Ils rentrent en grace, 115. Maniere dont le Duc avoit été arrêté à Caſal, *ibid. & ſuiv.* Il eſt conduit à Pignerol, & de-là à Lyon, 120 & *ſuiv.*

Boulas, (Combat de) I. 54.

Bouligneux, (M. le Comte *de*) III. 170, 171.

Bourbon, Efficacité de ſes eaux, III. 195, 201. Bonne compagnie qu'y trouve l'Auteur, 196 & *ſuiv.*

Bourlemont, (le Chevalier *de*) ſe bat en duel contre M. Arnauld, I. 259.

Brezé, (le Maréchal *de*) Sa mort & ſon portrait, II. 162. Action ſingulierement généreuſe, 163 & *ſuiv.*

Brezé (le Duc *de*) tué devant Orbitello, II. 60, 61.

Brienne, (le Comte *de*) relevé ſur une généalogie par M. l'Abbé de S. Nicolas, II. 5.

Briſſac, (la Ducheſſe *de*) ſon averſion pour le ſaumon, III. 43. Effet ſingulier du regret que lui cauſe la mort de M. le Duc de Longueville, 141 & *ſuiv.*

Buſſi-Rabutin (le Comte *de*) Aventure galante, I. 179. Galanterie poltronne qu'on lui prête, 181, 182.

C

Cantecroix, (la Comtesse de) prétendue femme du Duc de Lorraine, I. 219 & *suiv.*

Capitaine, qu'un coup de feu rend sourd & aveugle, I. 91.

Capponi, (l'Abbé). Sa générosité envers l'Auteur, II. 130 & *suiv.*

Casimir de Pologne, Prince, Jésuite, Cardinal, &c. II. 67 & *suiv.*

Cérisantes, (*de*) accompagne le Duc Guise à Naples, II. 99, 100.

Chapelles, (le Comte *des*) depuis Cardinal de Sourdis, soutient hardiment à Rome l'honneur de la France, II. 41, 42.

Chatillon, (le Maréchal *de*) attaque & prend Damvilliers à la Hollandoise, I. 95.

Choisi, (Madame *de*) Son caractère, III. 106.

Cinq-Mars, (M. *de*) I. 31, 32. Il commande un Parti de Volontaires, 201. Messieurs de Mercœur & de Beaufort, ne veulent pas servir sous lui, *ibid.*

Clément VIII. Pape. Trait de prudence, au sujet de l'absolution d'Henri IV. II. 75.

Clement IX. Pape, rend la paix à l'Eglise. Son éloge, III. 82, 99, 102.

Colonna, (Donna Anna) II. 142.

Comte (M. le) voyez *Soissons*.

Condé, (M. le Prince *de*) connu d'abord sous le nom de Duc d'Anguien: fait son académie sous M. de Benjamin, I, 32. Ses premieres armes, 195. Son Mariage, 207. Vainqueur à Rocroi, 250. Les Napolitains le demandent pour Roi, II. 81. Sa retraite de devant Lérida, 85. Il gagne la bataille de Lens, 149, 150. il est arrêté, 165, 167, 172. Il se résout malgré lui à la guerre civile, 179. Il est blessé à Tholuis au passage du Rhin, III. 137.

Corbie, pris par les ennemis, I. 69. Assiégé & repris par les troupes Françoises, 72, 73, 84.

Courtin, (Monsieur) III. 123.

Cravate, qui passe pour avoir un charme qui le rend invulnérable, I. 112.

Créange, (Madame & Mademoiselle *de*) leur portrait, I, 233, 234.

Créqui, (le Maréchal

chal *de*) Témoignage que lui rend M. le Prince, III. 139. Il est défait auprès de Trèves; se jette dans cette ville & la défend courageusement, 193, 194.

Croizilles, (l'Abbé *de*) se marie, quoique Prêtre, & est mis ès prisons de l'Officialité de Paris, I. 209 & *suiv.*

D

DAMVILLIERS Sa prise. Bonne-foi du Gouverneur, I. 96.

Daurat, (Monsieur) Son éloge, I. 73.

Deux-Ponts. Les Impériaux en levent le siége, I. 41.

Diamant précieux du Grand Duc de Toscane, II. 136.

Digby, (le Chevalier) Ambassadeur de la Reine d'Angleterre à Rome, II. 130.

Dispense des œufs en Carême, à qui il appartient de la donner pour la Cour, III. 23, 24.

Donzin, (le Comte *de*) tué devant Thionville, I. 152.

Druy (le Comte *de*) proche parent de l'Auteur, &c. II. 145 & *suiv.*

Duels proscrits, I. 261.

*E*GYPTIENS, (les) Ordre de Chevalerie établi par Mademoiselle Dupré, I. 36.

Ekenfort, (le Général) est tiré de Vincennes, pour être échangé avec M. de Feuquieres, I. 185. Sa liaison avec M. de Saint Cyran & M. d'Andilly, 186. Est reconduit à Vincennes, 189.

Enguien ou *Anguien*, voyez *Condé*.

Escau, (Madame la Marquise *d'*) I, 232. Sa sœur Religieuse fait casser ses vœux, & se marie, *ibid.*

Est, (le Cardinal d') est nommé Protecteur de France à Rome, II, 21. Ses attentions pour M. l'Abbé de Saint-Nicolas, 33 & *suiv.* Il fait enlever les armes d'Espagne de dessus la porte de son Palais, pour y substituer celles de France, 50. Il force l'Amirante de Castille de lui rendre les honneurs qui lui sont dûs, 51 & *suiv.* voyez *Modene*

Estrées (le Maréchal *d'*) souffre trop patiemment une insulte. II. 38.

F

FERTÉ, (Henri de Senneterre *de la*) Maréchal de France, III, 170, 171, 195, 196.

Ferté-Imbaut, (M. *de la*) depuis Maréchal d'Etampes, I. 177.

Feuquieres, (Manaſſé de Pas, Marquis *de*) Lieutenant de Roi à Metz, I. 33. Lieutenant-général ſous le Duc de Veimar, 44. Partage avec lui la gloire de la retraite de Mayence, 48. Gouverneur de Verdun, 86. Lieutenant-général de l'armée, ſous M. le Maréchal de Châtillon, 91. ſous M. le Duc de Longueville, 103. Il oblige le Duc de Lorraine de ſe retirer, & défait le Prince Savelli, *ib.* Il eſt fait Général d'armée, 135. Il reçoit ordre d'aſſiéger quelque Place importante, 138. Aſſiége Thionville, 141. & par-là facilite la priſe de Heſdin au Marquis de la Meilleraye, 143. Détail du ſiége de Thionville, 144. Les ennemis s'approchent pour le faire lever, 150. Ac-

tion & déroute horrible de l'armée Françoise, *ib.* & *suiv.* M. de Feuquieres blessé, 157. & prisonnier, 161. On convient de sa rançon, 184 & *s.* Il est destiné pour être Maréchal de France & Gouverneur du Dauphin, 187, 188. Il meurt, non sans soupçon de poison, 190. Son portrait, 191 & *suiv.*

Feuquieres, (Madame la Marquise *de*) Son courage, I. 166. Sa maison est le rendez-vous de la meilleure compagnie, 176. Elle fait transporter l'Auteur malade à Feuquieres, 205. Sa mort & son éloge, 206, 207.

Feuquieres, (M. le Comte de Pas, depuis Marquis *de*) Le Roi lui donne un Régiment, I. 86. Il pousse vigoureusement deux escadrons de Cuirassiers ennemis, 171. Gouverneur de Verdun, 194. Il termine un traité avec la Suede, III. 132. Il gagne, à la tête des Suédois, la bataille de Helmstadt, 133.

Feuquieres, (M. l'Abbé *de*) est nommé Abbé de Beaulieu, I, 194. il est dangereuse-

ment malade. Son éloge, III. 177 & *suiv.* Action généreuse vis-à-vis de son frere, 180.

Feuquieres. Eloge de toute cette Maison, III. 184 & *suiv.*

Fischwilain, Colonel Irlandois, I. 242.

Fontenay - Hotman, (M. *de*) III. 61.

Fontenai-Mareuil, (le Marquis *de*) Ambassadeur à Rome, II. 96. Sa jalousie contre l'Abbé de S. Nicolas, 97. Il arrête les lettres du Roi à cet Abbé, 107.

Force, (le Maréchal *de la*) I. 22.

Fouquet, (Monsieur & Madame) leur disgrace sert à développer leur vertu, III. 67 & *suiv.*

Fourille, (M. *de*) Gouverneur d'Angers, III. 37. Aimable société qu'il attire dans cette ville, *ibid.* & *suiv.* Son éloge, 49 & *suiv.* Sa prédiction à l'égard de Louis XIV. 50. Autre preuve de sa pénétration dans l'affaire de M. Fouquet, 51 & *suiv.*

Fresne, (M. *du*) Agent de l'Electeur de Mayence à la Cour de France. Conversation qu'il a avec Louis

XIV. III. 152 & *suiv.*

G

G*ASSION*, (le Colonel) appellé en duel par M. Arnauld, I. 71, 72.

Gaufredi, (le Marquis) favori du Duc de Parme, condamné au dernier supplice, II. 18, 19.

Gênes. Beauté de cette ville & de son Port, II. 15, 16.

Godeau, (depuis Evêque de Grasse & de Vence) Nain de la Princesse Julie, I. 14. Il rompt une lance de paille contre M. d'Andilly, & en est récompensé par quelques soufflets, 16. Il reçoit M. l'Abbé de S. Nicolas & l'Auteur, à leur retour de Rome, II. 144.

Gondrin, (Henri *de*) Archevêque de Sens. Son éloge, III. 175.

Grammont, (le Maréchal *de*) n'étant que Comte de Guiche, fait mine de vouloir assiéger Charlemont, I. 195. Belle parole qu'il dit à M. Arnauld, 197. Il va au siége d'Arras, 200. Entre dans Arras, 204.

Grange-aux-Ormes, (M. *de la*)

fait plusieurs prédictions que l'événement semble justifier, I. 129 *& s.*

Grimaldi, (le Cardinal) prend soin des affaires de France, à Rome, II. 46.

Guébriant, (Madame la Maréchale *de*) à Rome, après son Ambassade de Pologne, II. 77.

Guémené, (le Prince *de Rohan*) Grande idée qu'il a de la beauté de Mademoiselle de Montbason, sa sœur, II. 156. Il veut de l'Altesse, & raille ceux qui ambitionnent ce titre, III. 95, 96, 97.

Guiche, voyez *Grammont.*

Guise, (Henri de Lorraine, Duc *de*) Action pleine de vigueur au sujet d'une révolte à Meaux, II. 92 *& suiv.*

Guise, (Henri Duc *de*) arrive à Rome, II. 83. Les Napolitains le demandent pour chef de leur nouvelle République, 98. Il part pour Naples, 99, 103. Il ménage le peuple, & veut se faire Roi, 105, 108. Il se brouille avec Annese, 109. Il est envoyé prisonnier en Espagne, 110.

H

HALLIER, (M. *du*) depuis Maréchal de l'Hôpital, eſcorte les convois qui vont au ſiége d'Arras, I. 200. Il eſt battu par le Duc de Lorraine à Lifou, 227.

Harcourt, (Mad. *d'*) Abbeſſe de Notre-Dame de Soiſſons, III. 196.

Hébron, Colonel Ecoſſois au ſervice de France, I. 98.

Hocquincourt, (le Maréchal *d'*) aſſiége & prend Angers, III. 29 & *ſuiv.* Il force le Pont-de-Cé, 35.

Hôpital, (le Maréchal *de l'*) voyez *Hallier*.

Houſſaye; (Madame *de la*) Service qu'elle rend à Madame Stuart, III. 172 & *ſuiv.*

JANSENISME; Ce que c'eſt, III. 100 & *ſuiv.*

Jean-de-Wert; voyez *Wert*.

Jean III. Sobieſki, Roi de Pologne. Son éloge, III. 199, 200.

Jéſuites chaſſés de Troyes, & comment, I, 236 & *ſ.*

Incendie, réprimé par la préſence de la Sainte Hoſtie, I. 127.

Innocent X. Ennemi des Barberin,

II. 6 *& suiv.* Il se radoucit, 73. Son adresse à détourner les conversations qui lui déplaisoient, 74.

Joseph (le P.) Capucin, I. 237. Réponse singuliere qu'il fait en disant la Messe, 239.

Irlandois, Leur agilité, I. 241 *& suiv.*

L

L'ADVOCAT, (Mademoiselle) belle-sœur de M. de Pomponne. Amitié tendre entre l'Auteur & elle, III. 105. Son éloge, 160. Elle épouse le Marquis de Vins, 177.

Lamoignon, voy. *Basville*,

Lens, (bataille de) II. 149, 150.

Lionne, (M. *de*) craint d'être enveloppé dans la disgrace de M. Fouquet, III. 71. Son mérite l'affermit au lieu de l'ébranler, 73. Il rend un généreux témoignage à M. de Pomponne, 73 *& suiv.* Il traite de la paix de l'Eglise, 99. Son noble procédé à l'égard de M. de Pomponne, 117, 118.

Longueville (Henri Duc *de*) On lui refuse le Gouvernement du Pont-de-l'Arche : premiere cause des

troubles, II. 169.
Longueville, (Charles-Paris, Duc *de*) tué au passage du Rhin : ses belles qualités, III. 140. Pleurs que sa mort fait répandre, 141 & *s.* 147, 148. Il laisse un fils naturel qui est reconnu, 148.
Lorette, (Notre-Dame de) II. 133.
Lorme, (Marion *de*) I. 183.
Lorraine, (Charles IV. Duc de) est remis en possession de ses Etats, I. 218. Ses amours avec la Comtesse de Cantecroix, 219, 224 & *suiv.* Gasconade au sujet du combat de Poligni, 220. Comment il refuse de l'argent à un Officier, 221. Il pille ses sujets, & s'empare des chevaux de ses Curés, 225, 226. Cas qu'il fait de l'excommunication dont le Pape l'avoit frappé, 225, 227. Il rompt de nouveau avec la France, 227.
Louis XIII. Sa mort, I. 244.
Louis XIV. Sa naissance, I. 107. Il sort de Paris, après la journée des barricades, & assiége cette ville, II. 151. Son mariage, III. 67. Son voyage à Nantes, 68 & *suiv.* Son éloge, 102, 104 & *suiv.* 176.

&c. Reproche obligeant qu'il fait à M. d'Andilly, 126. Glorieuse campagne de 1672, 135, 137 & *suiv.* 149. Il se ménage trop peu. Sa maniere de penser à ce sujet, 152 & *suiv.*

Louvois, (M. *de*) Expédient qu'il propose pour mettre M. de Pomponne en état d'acquitter la charge de Secrétaire d'Etat, III. 121.

Lucques. Description de la Ville & de la République, de Lucques II. 30 & *suiv.*

Luynes, (le Duc *de*) retiré à Port-Royal. Sa vertu, III. 155. Son amour pour Mademoiselle de Montbason, sa tante, qu'il épouse, *ibid.* & *suiv.*

M

Maison-Blanche, Secrétaire d'Ambassade. Son caractère, II, 86. Il veut être rival du Duc de Guise : il en est plaisamment puni, 88 & *suiv.* Son plaisant duel avec Saint-Amant, 90 & *suiv.*

Maître, (M. & Mad. *le*) III. 111.

Mallespini, (les Marquis) Propriété singuliere, si elle est réelle, de leur

Château, II. 141, 142.

Marans, (M. & Madame *de*) Amour singulierement alternatif de l'un & de l'autre, III. 32, 33.

Mascaron, Prêtre de l'Oratoire, puis Evêque de Tulles. Son éloquence, III. 187, 188. Elle pique la jalousie de l'Evêque de Périgueux; 188, 189. Bon mot d'un P. de l'Oratoire à ce sujet, *ibid.*

Mauni, (le Marquis *de*) Aventure peu galante, I. 178 *& suiv.*

Maxime plaisante d'un Bourgeois de Verdun, I. 215.

Mayence. Un Evêque de cette ville mangé par les rats, I. 43.

Mayence, (l'Electeur de) court risque d'être empoisonné par des Lettres de l'Electeur Palatin, III. 153, 154.

Mazarin, (le Cardinal) empêche que les Napolitains n'offrent leur Sceptre à M. le Prince, & pourquoi, II. 81 *& s.* Il s'oppose au mariage du Roi avec sa nièce; par quels motifs, III. 67, 68.

Meilleraye, (le Marquis *de la*) as-

siége Hesdin, I. 142. Comment le Cardinal de Richelieu lui en facilite la prise, 138 & *suiv.* Il reçoit le bâton de Maréchal de France sur la brèche, 143. Il prend Arras, secondé par les Maréchaux de Chaulnes & de Châtillon, 204. Il assiége Porto-Longone avec le Maréchal du Plessis, II. 62. Il s'en rend le maître, 72. Il empêche le Duc de Rohan de présider aux Etats de Bretagne, III. 4 & *suiv.* Il n'obtient pas la permission de faire le siége d'Angers à ses dépens, 36. Il a ordre d'y venir, 40. Il laisse échapper le Cardinal de Retz, & comment, 54. & *suiv.*

Mercure, reçoit des coups de bâton, en récompense de vers dont il n'étoit pas fâché de se faire honneur, sans les avoir faits, I. 39.

Mignard, célèbre Peintre, II. 127, 128.

Modène, (le Baron *de*) accompagne le Duc de Guise à Naples : ses vertus, ses vices, II. 101 & *suiv.*

Modène, (le Duc *de*) donne un bal

à la Françoise, le jour de l'anniversaire de la naissance de la Duchesse son épouse, II. 21 & suiv.

Modénois, leurs coutumes, II, 24, 25.

Montalais, (Mademoiselle *de*) Son caractère, &c. III. 33, 34. Elle reçoit chez elle Madame Stuart, 174.

Montarbaut, Capitaine de Carabiniers, jaloux sans vouloir le paroître, I. 75 & suiv.

Montausier, (le Duc *de*) épouse Mademoiselle de Rambouillet, III. 157. Son éloge, 158. Gouverneur de M. le Dauphin, 159.

N

Naples, Révolution de Naples, II. 80 & s. voyez *Annese* & *Guise*.

Netz, (M. *de*) Gouverneur de Vaudrevange, arrête l'armée ennemie, I. 53. La Place est forcée. Il est fait prisonnier, & meurt en prison de misere, *ibid.*

Noailles, (le Comte *de*) blessé, I. 170. Il devient ami de l'Auteur, *ibid.*

Novion, (Madame *de*) III. 199.

Noyers, (M. *des*) Secrétaire d'Etat, I. 139. Il veut introduire les Jésuites à Troyes, 236. Il exerce la patience de l'Auteur, 239 & *suiv.*

O

OFFICIER *Lorrain*: sa bravoure & sa mort malheureuse, I. 103. & *suiv.*

Olympia (Donna) belle-sœur d'Innocent X. Son avidité insatiable, II. 7.

Orbitello, (siége d') II. 59.

Orléans, (Gaston Duc *d'*) fait reculer les ennemis, prend Roye, I. 70.

Orme, (M. de *l'* & Marion de *l'*) I. 183.

P

PAIX de Clément IX. III. 82, 99, 102. Effets de cette paix, 109 & *suiv.*

Paluau, (le Marquis *de*) depuis Maréchal de Clairembaut, I. 67.

Parme, (le Duc de) Description d'une fête qu'il donne aux Dames, II. 19.

Pas, (M. le Comte *de*) voyez *Feuquieres*.

Pas, (M. le Com-

te *de*) frere du précédent, Gouverneur de Toul. Aventure singuliere qui lui procure un parti très-avantageux, III. 181 & *suiv.*

Pavillon, Evêque d'Aleth. Son éloge, III. 80. Comment il devient Evêque, *ibid.* & *suiv.*

Paul, (le Chevalier) Sa bravoure, II. 10, 11.

Paulet, (Mademoiselle) Eloge de sa voix, I. 83. Elle tente de faire tirer par force l'Abbé de Croizilles, son parent, des prisons de l'Officialité, 209.

Péréfixe, (*de*) Archevêque de Paris, III. 99.

Persode, a un bras emporté au siége de Damvilliers, & l'autre au siége de Thionville, I. 99.

Philisbourg, pris par les troupes de l'Empereur, I. 21 & *suiv.*

Picolomini : ses projets, &c. I. 161.

Pisani, (le Marquis *de*) Son caractère, I. 78 & *suiv.* Il plaisante sur la conversion de Madame la Marquise de Sablé, 79. Ambassadeur à Rome. Il avoit soutenu hautement les droits de son caractère,

caractère, II. 39. & *suiv.*

Plessis-Guénégaud, (M. & Madame *du*) Leurs épreuves & leur vertu, III. 201 & *suiv.*

Pomponne-Hacqueville, (M. *de*) oncle maternel de l'Auteur. Sa mort, II. 159.

Pomponne, (Arnauld *de*) voyez *Arnauld*.

Pont-de-Cé, pris par M. le Duc de Rohan, III. 10. Repris par le Maréchal d'Hocquincourt, 35.

Porto-Longone, assiégé & pris, II. 62, 69, 72.

Port-Royal-des Champs, II. 147, 154. Fermeté des Religieuses, III. 101, 102. Combien de la Maison d'Arnauld se sont retirés dans cette sainte Solitude, 111.

Poussin, (*le*) célèbre Peintre, II. 127.

Praslin (le Marquis *de*) Ce qu'il dit sur la déroute de la Cavalerie Françoise devant Thionville. Il en fut quitte pour la Bastille où il fut enfermé, I. 151, 152.

Prince, (M. *le*). voyez *Condé*.

Prison, la plus douce déplaît toujours, I. 28, 29.

Q

QUESTION, de jeu, I. 198, 199.

R

RADICOFANI, Montagne, Forteresse & Bourg ou petite Ville sur les Frontieres de Toscane, séjour ennuyeux. Sa description, II. 63, & *suiv.*

Rambouillet, (Hôtel *de*) I. 13.

Rambouillet, (la Marquise *de*) Surprise qu'elle fait à M. d'Andilli, I. 13 & *suiv.*

Rambouillet, (Mademoiselle *de*) épouse le Duc de Montausier, III. 157.

Récolet, (un bon Pere) fait une application déplacée d'un passage de l'Ecriture sainte, III. 42.

Retraite, de Mayence, I. 47 & *suiv.*

Retz, (le Cardinal *de*) Sa promotion au Cardinalat; III. 24. Circonstance de son évasion du château de Nantes, 54 & *suiv.*

Ribeyre (M. *de*) Intendant de Tours, III. 112, 113.

Richelieu, (le Cardinal *de*) Son intrépidité, I. 68.

Il donne à Desmarets le dessein de la Comédie de Mirame, qui échoue, 208, 209. Il vouloit par cette Comédie se venger, dit-on, des mépris de la Reine, *ibid.* La mort du Comte de Soissons le console de la perte de la bataille de Sedan. Anecdote singuliere à ce sujet, 216. & *suiv.* Estime que la Reine-Mere faisoit de ce Cardinal, 246.

Riviere, (l'Abbé *de la*) Cas qu'il fait de M. l'Abbé de S. Nicolas, II. 157.

Roche-Pozai, (l'Abbé *de la*) II. 130.

Rocroi, (Bataille *de*) I. 250.

Rodomontade, d'un Espagnol, I. 70.

Rohan, (Henri premier Duc de) voit Messieurs Arnauld à Pomponne, I. 89.

Rohan, (Henri Chabot, Duc de) Gouverneur d'Angers, embrasse le parti de M. le Prince, II. 165, 166. Il vit d'abord très-bien avec l'Evêque III. 2, 3. Son démêlé avec le Maréchal de la Meilleraye, 4, & *suiv.* Il se saisit du Pont-de-Cé, & fait entrer des troupes dans Angers, 10 & *suiv.*

Il empêche l'Evêque d'Angers de rentrer en cette Ville, 13 & *suiv.* Il rend la Ville, 30.

Rome, Quelques particularités de cette Ville, II. 34 & *suiv.*

Roquelaure, (*de*) Capitaine des Chevaux-Légers. Sa dispute avec M. de Saint-Aignan, I. 198, 199.

Rouvroi, Ecuyer du Maréchal d'Estrées, assassiné à Rome, II. 38, 39.

S

SACI, (le Maître *de*) sort de la Bastille. Son éloge, III. 109 & *suiv.*

Saint-Aignan, (le Comte de) invente un nouveau jeu, qui donne lieu à une question singuliere, I. 198, 199.

Saint-Amant, Son duel ridicule avec Maison-Blanche, II. 90 & *suiv.*

Saint-Ange, (M. & Madame *de*) II. 148.

Saint-Balmont, (le Comte de) Sa bravoure téméraire, I. 116.

Saint-Balmont, (la Comtesse de) Sa bravoure héroïque, I. 113 & *suiv.* Elle se bat en duel, 118. Ses vertus chrétiennes, 121.

Saint - Cyran, (l'Abbé de) Son éloge, I. 3. A Vincennes il eſt le conſolateur des autres priſonniers, 186. Il eſt remis en liberté. Sa mort, 247.

Saint - Michel, tué devant Damvilliers, I. 98.

Saint - Nicolas, (l'Abbé de) voy. *Arnauld*.

Saint-Preuil, (*de*) s'oppoſe inutilement à la reddition de Corbie. Son courage, I. 69.

Sainte-Cécile, (le Cardinal *de*) frere du Cardinal Mazarin. Sa vanité, &c. II. 81 *& ſuiv.*

Sauvebeuf, (*de*) Plaiſante hiſtoire ſur une équivoque que ſon nom, donné comme mot-du-guet, pouvoit occaſionner, I. 99 *& ſuiv.*

Scuderi, (Mademoiſelle *de*) Quatrain qu'elle compoſe ſur les Sonnets de Job & d'Uranie, II. 153.

Sceau, le fameux Sceau de Modène qui a donné lieu au Poëme *della Secchia rapita*, II. 26, 27.

Sculpteur aveugle, & qui excelle par la délicateſſe du tact, II. 142, 143.

Sedan, (bataille de) I. 215 *& ſuiv.*

Serroni, (le P.) Jacobin, puis Evêque d'Orange, Evêque de Mende, enfin Archevêque d'Albi, II. 16, 17.

Servien, (M. *de*) III. 13, 22, 41 & *suiv.*

Sévigné, (la Marquise de) Son éloge, III. 62 & *suiv.*

Silleri, (le Commandeur *de*) Ambassadeur à Rome, soutient les droits de son caractère contre l'Ambassadeur d'Espagne, II, 43 & *suiv.*

Sirot, (le Baron *de*, I. 251. Il contribue beaucoup à la victoire de Rocroi, *ibid.* & *suiv.* Il avoit combattu corps-à-corps contre trois Rois, 253.

Soissons, (M. le Comte *de*) commande l'Armée Françoise, I. 66. Il est tué à la bataille de Sedan, 216.

Sonnets, de Job & d'Uranie. Guerre qu'ils excitent, II. 151 & *s.* Cette guerre peut avoir disposé les esprits à la guerre civile, 153, 154.

Sophonisbe, Tragédie de Mairet. Comment & par qui représentée au château de Rambouillet, I. 80 & *suiv.*

Streff, (le Colonel) Allemand, repris par M. de

Feuquieres, & soupçonné de trahison, I. 147, 148.

Stuart, (Madame). Son éloge, III. 172 & *suiv*.

T

TELLIER, (M. *le*) Son honnêteté, sa douceur, I,254. Il présente ses enfans à M. d'Angers, III. 72. Il rend témoignage au mérite de M. de Pomponne, 76.

Tesin, (Combat du) I. 67.

Testi, (Fulvio) célèbre Poëte. Sa mort tragique, II. 25, 26.

Thionville, assiégée par M. de Feuquieres, I, 141 & *s.* voyez *Feuquieres*. Elle est assiégée de nouveau par M. le Prince, 256 & *s.*

Thou, (M. *de*) a le bras cassé près de Francfort. Son éloge, I. 45, 46.

Toscane, (Cosme II. Grand-Duc de) n'approche point de son épouse, & pourquoi, II. 70, 71. Ses thermomètres & ses calotes, 71, 72.

Tremblai, (M. *du*) Gouverneur de la Bastille, I. 29.

Troyes, On n'y veut point de Jésuites, I. 236 & *s.*

Tubeuf, (M.) In-

tendant de Tours, III. 113, 168.

Turenne, (le Maréchal *de*) Sa mort & les effets de cette mort, III. 185. Son Oraison funébre par le P. Mascaron, 187.

V

VALENÇAI, (le Cardinal *de*) Comment il obtient le Chapeau, II. 46 & *suiv*. Reçoit ordre de sortir de France, 49. Mot piquant contre le porteur de cet ordre, 50.

Varennes, (M. *de*) aide l'Auteur à sortir d'Angers, & par-là risque d'être arrêté lui-même, III. 26 & *s*.

Vassé, (l'Abbé *de*) Son esprit pénétrant, III. 129 & *suiv*.

Veimar, (le Duc *de*) Sa belle retraite de devant Mayence, I. 47 & *s*.

Vent, Explication plaisante du vent qui souffle toujours vis-à-vis un Collége des Jésuites à Rome, II. 36, 37.

Verdun. Incendie à Verdun, suivi d'un débordement des eaux de la Meuse, I. 125 & *suiv*. Elle est menacée d'un siége, & ce qui se passe à cette occasion, 165 & *suiv*.

Villemontée,

Villemontée, (*de*) Evêque de Saint-Malo, un des Commiſſaires nommés pour faire le procès aux quatre Evêques, III. 79.

Vitri, (le Maréchal *de*) ſort de la baſtille, I. 248. Sa générofité, 255.

Vivans, (M.) Vers qu'il préſente pour être admis dans l'Ordre des Egyptiens, I. 37.

Voiſin, ingrat & féditieux Docteur, III. 48.

Urfé, (le P. *d'*) de l'Oratoire. Répartie ingénieuſe qu'il fait au ſujet de l'Aſtrée à ſon frere l'Evêque de Limoges, III. 190 *& ſuiv.*

Urſini, (*la Signora Portia*) femme du Pere du Cardinal Mazarin, ſoupire après la liberté des Dames de France, II. 78, 79.

Weimar, voyez *Veimar*.

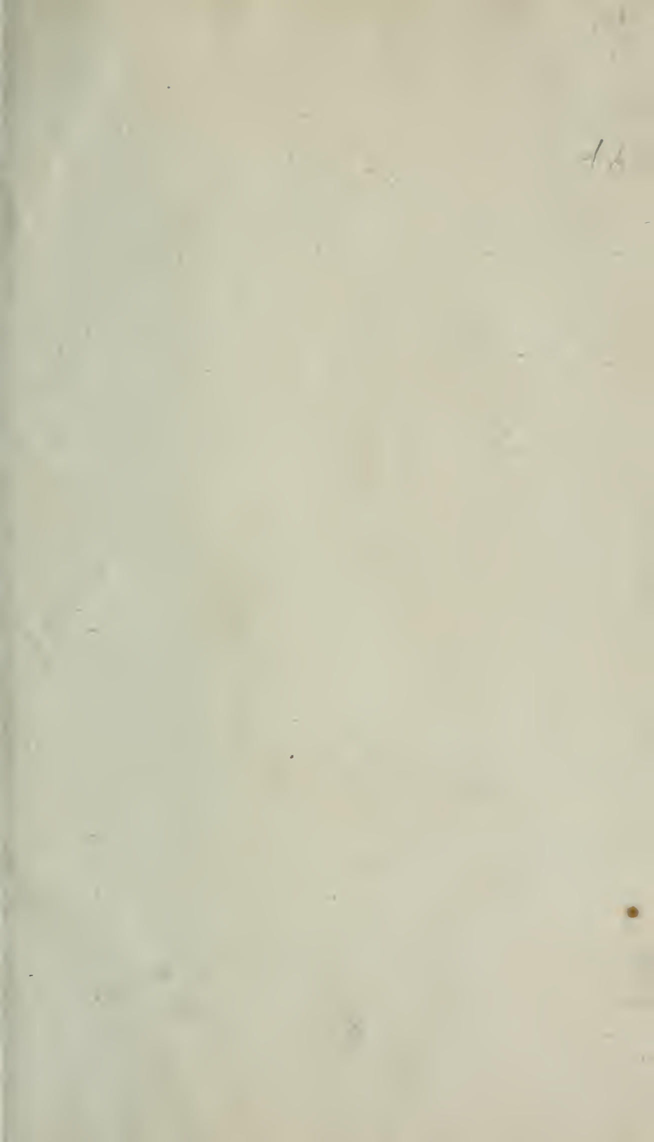
Wert, (Jean *de*) priſonnier à Vincennes, I. 185.

Z

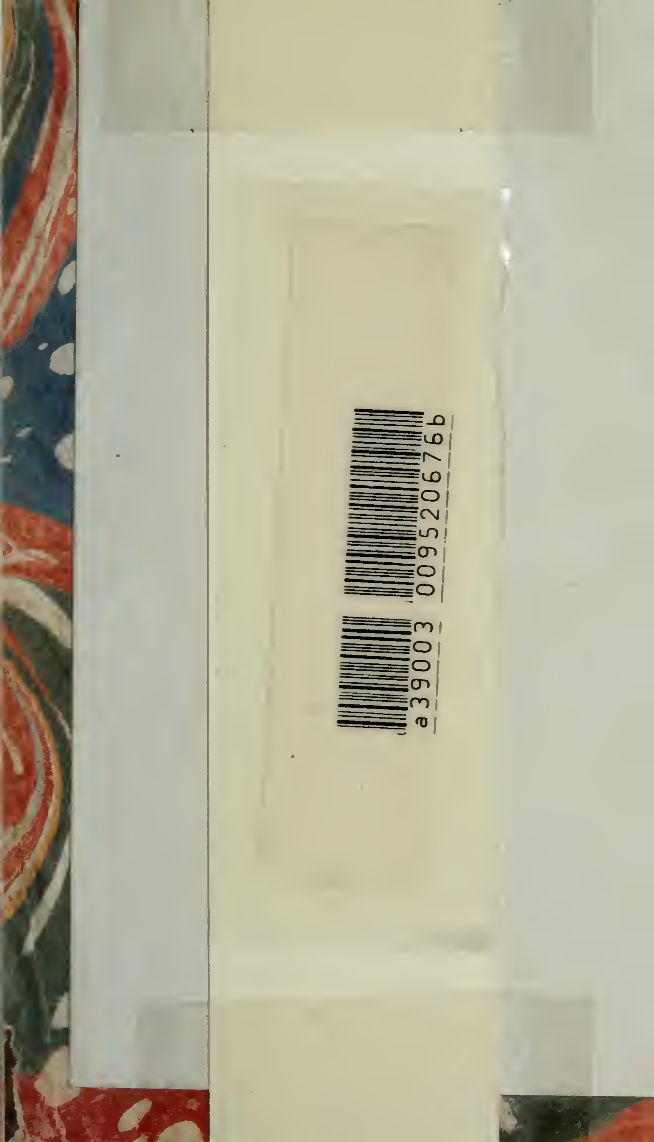
ZELE, d'un bon Pere Jésuite François, II. 133.

Zell. (le Duc de) ne profite pas de la défaite du Maréchal de Créqui, III. 193.

Fin de la Table des Matieres.






a39003009520676b